

Université de Montréal

**Bonheur et Politique :
Une Étude Comparée des Provinces Canadiennes**

Par Alexis Richard

Département de Science Politique

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise (M.Sc.) en science politique

Février 2017

© Alexis Richard, 2017

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :
Bonheur et Politique :
Une Étude Comparée des Provinces Canadiennes

Présenté par Alexis Richard

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Erick Lachapelle

Président du jury

Vincent Arel-Bundock

Membre du jury

Alain Noël

Directeur de recherche

Résumé

Ce mémoire s'inscrit dans la continuité des études sur le bonheur et tente d'expliquer les écarts de satisfaction face à la vie au Canada. Depuis 1985, le niveau de bien-être exprimé des Québécois s'est considérablement accru en comparaison aux autres provinces canadiennes. Des raisons politiques justifient une part des écarts provinciaux, tout comme la hausse observée au Québec. La gauche politique s'avère favorable à la poursuite du bonheur général. La portée de l'État-providence, le degré de réglementation économique et la force du mouvement syndical permettent d'expliquer, dans une certaine mesure, les écarts de satisfaction face à la vie au sein de la fédération canadienne. Le modèle social québécois distinct du reste du Canada semble avoir plutôt bien répondu face aux bouleversements des dernières décennies.

Mots clés : Satisfaction face à la vie, bonheur, bien-être subjectif, politique canadienne, politique québécoise, politiques sociales, État-providence, syndicat.

Abstract

This paper builds on happiness studies, and strives to explain the disparities of life satisfaction levels between Canadians. Since 1985, the well-being level expressed by Quebecers has risen considerably more than in other Canadian provinces. Political factors partly explain these provincial gaps, as well as the growth observed in Quebec. Left-wing politics positively affect the overall pursuit of happiness. The reach of the welfare state, the degree of economic regulations and the strength of labour unions movements explain, to some extent, the gap between life satisfaction levels amongst the Canadian federation. The Quebec model, distinct from the rest of Canada, has dealt rather well with the shifts of the previous decades.

Keywords: Satisfaction with life, happiness, subjective well-being, Canadian politic, Quebec politic, social policies, welfare state, union.

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Liste des tableaux	iv
Liste des graphiques	v
Liste des abréviations	vii
Introduction	1
Chapitre 1 : Une littérature émergente	5
Problématique	5
Revue de la littérature	8
Chapitre 2 : Bonheur et science politique	21
Cadre théorique	21
Variables retenues, tendances et hypothèses	27
Méthode	38
Chapitre 3 : Résultats et discussion	46
Exposé et analyse des résultats	46
Discussion	58
Conclusion	67
Bibliographie	70

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Récapitulatif de la littérature	20
Tableau 2.1 : Récapitulatif des variables retenues	43
Tableau 2.2 : Récapitulatif des modèles de régression	45
Tableau 3.1 : Coefficients de corrélations des variables théoriques	47
Tableau 3.2 : Coefficients de corrélations des variables additionnelles	50
Tableau 3.3 : Régressions multivariées transversales et chronologiques	55

Liste des graphiques

Graphique 1.1 : Satisfaction face à la vie des Canadiens selon la province en 1985.....	6
Graphique 1.2 : Satisfaction face à la vie des Canadiens selon la province en 2010	6
Graphique 1.3 : PIB par habitant en dollars réels (2010)	7
Graphique 1.4 : Coefficient de Gini après impôts	7
Graphique 2.1 : Satisfaction face à la vie	28
Graphique 2.2 : Dépenses publiques sociales en pourcentage du PIB	30
Graphique 2.3 : Fardeau fiscal en pourcentage du PIB	31
Graphique 2.4 : Fréquence des partis de gauche au pouvoir entre 1985 et 2010	32
Graphique 2.5 : Réglementation économique	34
Graphique 2.6 : Densité syndicale	36
Graphique 2.7 : PIB par habitant nominal	37
Graphique 2.8 : Taux de chômage annuel moyen	37
Graphique 2.9 : Pauvreté calculée d'après la mesure du panier de consommation	38
Graphique 3.1 : Densité syndicale et satisfaction face à la vie	47
Graphique 3.2 : Dépenses publiques sociales et satisfaction face à la vie	48
Graphique 3.3 : Fardeau fiscal et satisfaction face à la vie	49
Graphique 3.4 : Réglementation économique et satisfaction face à la vie	49
Graphique 3.5 : PIB par habitant et satisfaction face à la vie	51
Graphique 3.6 : PIB par habitant et satisfaction face à la vie au Québec	51
Graphique 3.7 : Taux de chômage et satisfaction face à la vie	52
Graphique 3.8 : Coefficient de Gini et satisfaction face à la vie	52
Graphique 3.9 : Pauvreté et satisfaction face à la vie	53

Graphique 3.10 : Coefficients standardisés du modèle 1 57

Graphique 3.11 : Coefficients standardisés du modèle 2 57

Liste des abréviations

AB : Alberta

CB : Colombie-Britannique

IPE : Île-du-Prince-Édouard

MAN : Manitoba

MPC : Mesure du panier de consommation

NB : Nouveau-Brunswick

NE : Nouvelle-Écosse

NPD : Nouveau Parti démocratique

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ONT : Ontario

PIB : Produit intérieur brut

PQ : Parti québécois

QC : Québec

RMTC : Régression multivariée transversale et chronologique

ROC : Rest of Canada

SK : Saskatchewan

TNL : Terre-Neuve-et-Labrador

Introduction

L'étude du bonheur constitue une préoccupation philosophique depuis très longtemps. Les dernières décennies ont été le théâtre d'un changement radical dans l'investigation du bonheur. La démarche philosophique et spéculative qui dominait alors le champ a laissé place à une approche empirique et rigoureuse. Après avoir dépeint l'image de l'individu heureux, les chercheurs se sont peu à peu tournés vers les conditions nécessaires au bien-être.¹ De nos jours, les recherches sur le bonheur ne se limitent plus simplement au domaine de la psychologie, mais envahissent les revues scientifiques des différentes disciplines universitaires.² Médecins, sociologues, économistes et plus récemment politologues, unissent leurs efforts afin de percer l'énigme du bonheur.

Le développement rapide du champ d'études s'est fait en réponse à une nécessité : celle d'expliquer des phénomènes que les sciences traditionnelles laissaient jusque-là sans réponse. À cet égard, l'exemple le plus révélateur touche la relation entre croissance économique et bonheur. L'économie traditionnelle n'est pas en mesure de justifier qu'une croissance quasi exponentielle du produit intérieur brut depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale n'ait pas été accompagnée d'une augmentation notoire du bonheur des individus. Le culte de la croissance perd

¹ Warner Wilson expose, dans un article datant de 1967, un modèle de l'être heureux. Il le décrit comme jeune, en santé, disposant d'une bonne éducation, bien rémunéré, extraverti, optimiste, sans souci, croyant, marié, avec une forte estime personnelle, d'aspirations modestes, d'un sexe ou l'autre, et de tout niveau d'intelligence (Wilson 1967, 294).

² À titre illustratif, *The Economic Journal* publiait, déjà en 1997, un symposium dédié aux recherches sur l'économie du bonheur (Dixon 1997 ; Frank 1997 ; Ng 1997 ; Oswald 1997). Alois Stutzer et Bruno S. Frey constatent que le nombre d'articles de revues économiques portant les mentions « bonheur », « satisfaction face à la vie » ou « bien-être subjectif » dans le titre ou le résumé sont passés de trois durant la période 1986-90 à 146 en 2011 (Stutzer et Frey 2012, 2).

progressivement son sens. De vieux postulats désuets et enracinés dans l’imaginaire collectif sont tour à tour discrédités par les recherches contemporaines.

Grand nombre d’intellectuels voient d’un bon œil l’arrivée d’indicateurs alternatifs au PIB dans la mesure de performance et de progrès social.³ Plusieurs voix s’élèvent pour dénoncer l’utilisation quasi exclusive des indicateurs du PIB et suggèrent l’usage des mesures de bonheur dans la conduite de politiques publiques (Dolan, Peasgood et White 2007, 96; Bok 2010, 63; Layard et O’Donnell 2015, 77). Diverses recherches tendent à montrer que les performances économiques devraient demeurer un outil et non une finalité ; le bonheur en soi représenterait une fin justifiée (Oswald 1997, 1815). Qu’elles servent ou non de ligne directrice pour les décideurs politiques, les mesures de bonheur apportent une plus-value dans la compréhension du monde social. Sans être la réponse à tous les problèmes ou questionnements sociaux, les indices de bonheur représentent un instrument précieux et doivent, à tout le moins, être perçus comme un bon complément aux mesures traditionnelles (Frey et Stutzer 2002, 405; Marklund 2013, 215).

Bien que l’évaluation objective du bonheur demeure possible, c’est une approche basée sur la subjectivité qui domine ce champ de recherche.⁴ La distinction provient de la perspective depuis laquelle le niveau de vie est évalué. L’approche objective fait appel à des chercheurs ou à des spécialistes, alors que l’approche subjective s’en remet à l’appréciation déclarée de l’individu en question. Le sujet est placé dans une situation où il doit évaluer sa condition vitale globale, c’est-à-dire le niveau de bonheur qui représente le mieux son état actuel. Les défenseurs de l’approche subjective considèrent l’individu comme le mieux placé pour évaluer sa condition ; il est perçu comme le spécialiste de sa personne. La simplicité de la question permet d’avoir un

³ La *Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, présidée par Joseph Stiglitz, critique sévèrement l’utilisation à l’aveugle des indicateurs du PIB et recommande l’utilisation d’indicateurs alternatifs (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009, 64).

⁴ Plusieurs indicateurs objectifs demeurent pertinents et dignes d’analyse dans l’évaluation de la santé et du progrès de la société. À titre d’exemple, les taux de suicide et d’intoxication sont des outils importants dont il faut tenir compte dans la conduite des politiques publiques.

taux extrêmement faible de non-réponse, tout en permettant de sonder un plus grand nombre d'individus.

Dans le cadre de ce mémoire, les termes « bonheur », « bien-être subjectif » et « satisfaction face à la vie » seront alternativement utilisés pour désigner la même réalité.⁵ Certains demeurent méfiants à l'égard des études sur le bonheur autodéclaré, et cette position peut paraître injustifiée. En effet, les études sur le bien-être subjectif répondent désormais aux critères de validité, de fiabilité et de comparabilité qu'on exige des recherches scientifiques (Veenhoven 1997, 6). Il importe de mentionner que les indices de bien-être subjectif corrèlent très bien avec les indices objectifs.⁶ En d'autres mots, on peut alléguer qu'ils mesurent essentiellement la même chose. Selon Veenhoven (1996, 3), la plupart des doutes qui touchent l'approche subjective dans la recherche scientifique peuvent désormais être écartés.

Ce mémoire s'appuie sur un postulat normatif : le bonheur des citoyens devrait représenter la cible finale de la conduite des politiques. Deux objectifs distincts justifient l'intérêt pour ce travail. D'une part, ce mémoire veut expliquer, du moins en partie, l'évolution du niveau de satisfaction face à la vie au Canada. Une contribution à une meilleure compréhension de la situation canadienne, aussi mince soit-elle, ferait de ce travail une réussite. D'autre part, la recherche se veut aussi exploratoire, considérant le peu d'études à ce jour au sein de la fédération canadienne. Les résultats obtenus mettent à l'avant-plan l'influence des facteurs politiques pour expliquer les écarts de qualité de vie au Canada. Il apparaît, en définitive, que les provinces près de la gauche politique semblent favoriser le plus grand bonheur du plus grand nombre.

⁵ L'utilisation de ces termes comme synonymes fait désormais consensus dans la littérature. Les mesures de bonheur, bien-être subjectif et satisfaction face à la vie sont si corrélées qu'on conclut qu'elles mesurent essentiellement la même chose (Myers et Diener 1997, 14; Easterlin 2013, 11176; Helliwell, Huang et Wang 2015).

⁶ Par exemple, les gens qui se disent heureux sont perçus comme tels par leurs amis intimes, les membres de leur famille et le psychologue qui les interviewe. Ils sourient davantage et démontrent des qualités étroitement associées à l'existence d'une vie heureuse (Myers et Diener 1997, 15).

La structure du mémoire prend la forme de trois chapitres. Le premier chapitre décrit la problématique canadienne en lien avec le bonheur et fait état d'une revue de la littérature. Le second chapitre sert à développer le cadre théorique qui semble le mieux convenir à cette recherche. Les hypothèses centrales de l'étude y sont énoncées et la sélection des variables retenues aux fins de l'analyse est justifiée. Ce chapitre sert également à constater les tendances observées à l'échelle canadienne et à commenter la pertinence du choix méthodologique. Finalement, le dernier chapitre permet d'exposer et d'analyser les résultats obtenus à l'aide des outils statistiques. L'analyse sert à clarifier la pertinence de la science politique dans la compréhension de la satisfaction face à la vie au Canada. Une discussion générale vient par la suite compléter le troisième chapitre. Un retour sur les résultats, les contributions à la recherche et les perspectives futures concluent le mémoire.

Chapitre 1 : Une littérature émergente

Ce chapitre expose la problématique et fait état d'une revue de la littérature. Tout d'abord, la nécessité d'étudier le bonheur en contexte canadien est justifiée dans la première sous-section. La revue littéraire complète le chapitre et se divise en trois segments : sociodémographique, économique et politique.

Problématique

Les premières recherches dans le domaine ont focalisé leur attention sur les différences internationales de bien-être ressenti. Jusqu'à tout récemment, peu d'attention a été portée sur les écarts régionaux au sein d'un même pays. L'absence de données sous-nationales explique largement cette lacune dans l'étude du bonheur. La pertinence et le gain en popularité de ce champ de recherche, au cours des dernières décennies, ont incité les grandes agences statistiques nationales à collecter des données sur la satisfaction face à la vie. Depuis 1985, l'*Enquête sociale générale* est responsable d'amasser ces données à l'échelle canadienne.⁷ Les études sous-nationales comportent un fort potentiel d'analyse et représentent un bon moyen de mettre à l'épreuve des théories existantes. La raison va de soi : il est possible d'analyser les écarts sous-nationaux tout en s'appuyant sur des variables culturelles, sociales et historiques relativement constantes (Radcliff 2013, 159).⁸

⁷ L'*Enquête sociale générale* a pour objectifs « le recueil des données sur les tendances sociales de manière à suivre l'évolution des conditions de vie et du bien-être des Canadiens, et de fournir des renseignements sur des questions de politique sociale précises » (Statistiques Canada 2015a).

⁸ L'analyse interprovinciale permet aussi de contrôler pour la relation entre le bien-être subjectif et le revenu moyen par habitant. Alors que la corrélation est fortement positive à l'échelle internationale, la comparaison interprovinciale témoigne souvent d'une relation négative (Helliwell et Barrington-Leigh 2010, 737).

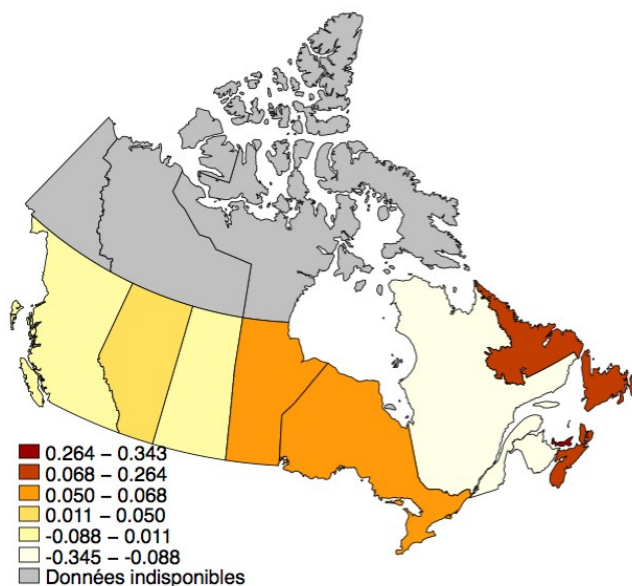
Disposant désormais de renseignements précieux sur la réalité canadienne, les chercheurs sont à même d'utiliser ces données pour analyser des phénomènes sociaux présents au sein de la fédération canadienne. Cette démarche a été entreprise par Christopher P. Barrington-Leigh. L'universitaire canadien démontre, à l'aide de données s'échelonnant sur une période de près de vingt-cinq ans,

d'importantes variations de bonheur ressenti à l'échelle canadienne, notamment au Québec.

La cartographie canadienne du bonheur s'est complètement transformée de 1985 à 2010. Lors du premier cycle de l'enquête, les Québécois affichaient un degré de satisfaction face à la vie nettement inférieur au reste du Canada. Depuis, cet écart semble graduellement se corriger et va même jusqu'à disparaître. En effet, la

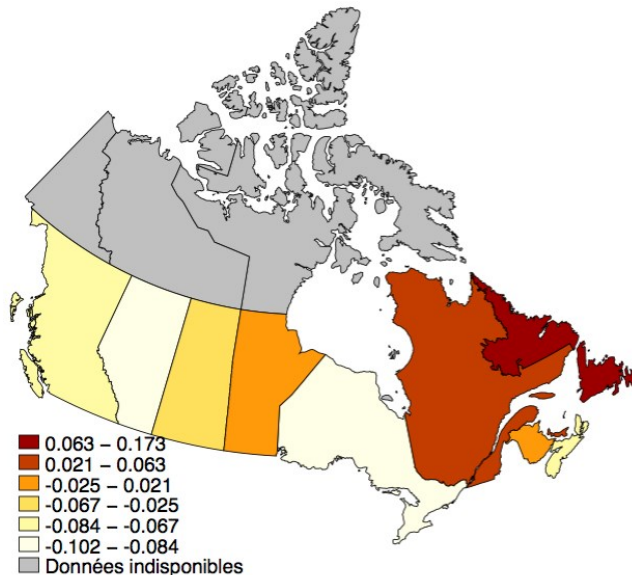
période étudiée témoigne d'une croissance rapide, constante et significative de la satisfaction face à la vie des citoyens du Québec en comparaison aux autres provinces (Barrington-Leigh 2013,

Graphique 1.1 : Satisfaction face à la vie des Canadiens selon la province en 1985



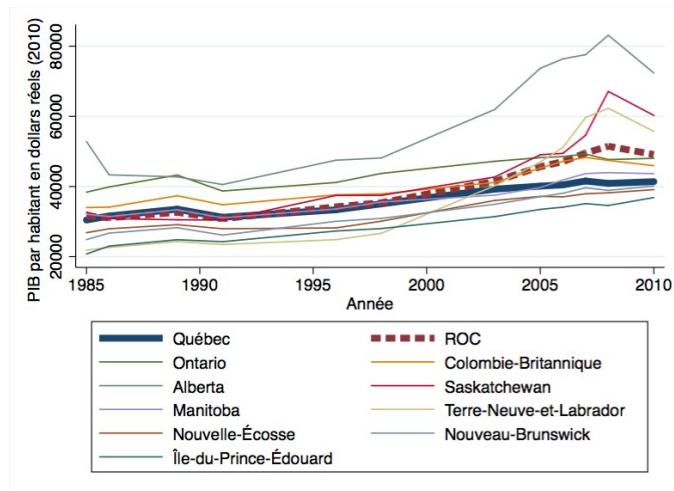
Source : Barrington-Leigh (2013)

Graphique 1.2 : Satisfaction face à la vie des Canadiens selon la province en 2010



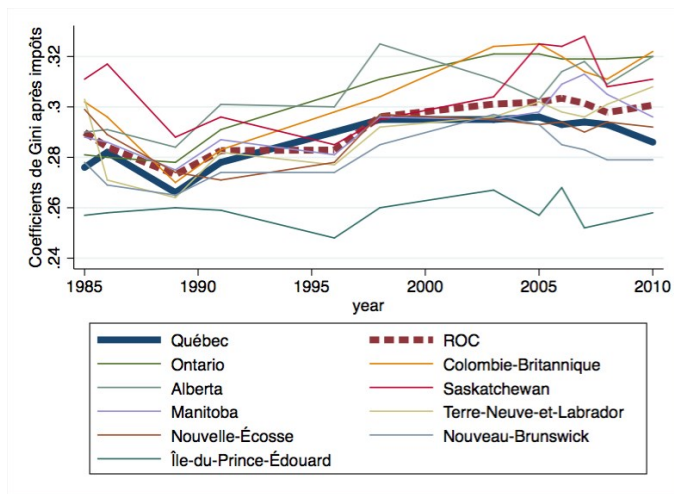
Source : Barrington-Leigh (2013)

Graphique 1.3 : PIB par habitant en dollars réels (2010)



Source : Statistique Canada (2016a)

Graphique 1.4 : Coefficients de Gini après impôts



Source : Statistique Canada (2016b)

194). Les variables économiques que Barrington-Leigh met à l'épreuve des faits ne permettent pas de clarifier l'origine de la hausse du bonheur des Québécois. Autrement dit, Barrington-Leigh constate que ce gain n'est attribuable ni à la croissance économique ni à la distribution plus égale des revenus. Il évalue par la suite les trajectoires d'autres variables économiques et sociales qui pourraient justifier le changement soudain survenu au Québec. Les tendances ne permettent pas d'expliquer le phénomène observé et le chercheur se contente de quelques conclusions spéculatives sur ce qu'il définit comme le casse-tête du bien-être (Barrington-Leigh 2013, 213).⁹

⁹ Le statut de l'emploi, la santé, le changement dans les activités religieuses et certaines mesures du capital social sont tour à tour observés. Malgré l'absence de données pour l'ensemble de la période étudiée, Christopher P. Barrington-Leigh est à même de constater que la tendance présente est, dans bien des cas, contraire à ce que nous enseignent les études sur le bonheur. Par exemple, la participation religieuse est une variable positivement associée au bien-être. Or, durant la période étudiée, le Québec est au lendemain d'une Révolution tranquille caractérisée, entre autres, par le rejet de l'Église (Barrington-Leigh 2013, 208).

Malgré son apport notable à l'étude du bonheur au Canada, l'approche privilégiée par Christopher P. Barrington-Leigh ne permet pas d'élucider le gain de satisfaction face à la vie des Québécois par rapport au reste du Canada. Il faut donc chercher là où le Québec s'est différencié des autres provinces. Certains éléments portent à croire que la réponse pourrait être politique, du moins en partie. Durant cette période, la conduite des politiques québécoises s'est distancée de la tendance canadienne et s'est davantage alignée sur le modèle nordique des pays scandinaves.¹⁰ L'analyse de l'évolution du bonheur au Canada avec une approche empruntée à la science politique permettrait peut-être d'éclaircir le casse-tête canadien, c'est-à-dire le rattrapage jusqu'à maintenant inexplicable du bonheur des Québécois par rapport à celui du reste des Canadiens.

Revue de la littérature

Les déterminants du bonheur s'analysent aux niveaux individuel et agrégé. Dans la mesure du possible, ce mémoire laisse de côté l'analyse individuelle, mais en explore néanmoins quelques notions dans la revue de la littérature. Par ailleurs, l'exposé des causes génétiques est laissé de côté. Même si celles-ci représentent un aspect important du niveau de bonheur des individus, l'analyse les exclut pour demeurer dans le cadre des sciences sociales en laissant la tâche d'étudier les facteurs héréditaires aux spécialistes de ce domaine.¹¹ L'exposé de la revue des recherches sur le bonheur commence par un survol des aspects sociodémographiques. Par la suite, les points économiques, notamment les questions de revenu et de croissance économique, sont présentés. Finalement, le regard se porte sur les facteurs politiques du bien-être ressenti.

¹⁰ On va jusqu'à dire que le Québec s'est scandinavisé. Cette analogie se traduit par une faible inégalité des revenus après-taxes, un bas niveau de croyance religieuse, une diminution des mariages formels ainsi qu'un fort support gouvernemental visé pour les familles (Barrington-Leigh 2013, 213).

¹¹ Il fait désormais consensus parmi les chercheurs que les phénomènes biologiques sont en mesure d'expliquer jusqu'à 50% du niveau de bonheur individuel (Bok 2010, 53). Une large littérature sur la question est déjà disponible.

Sociodémographie et bonheur

Les études sur le bonheur dépassent la simple description de l'individu heureux et se concentrent désormais sur la relation de causes à effet. Néanmoins, reconnaître les caractéristiques associées au bonheur demeure, encore à ce jour, essentiel à l'étude de cette discipline. Dans cette section, il est question d'un survol des principales caractéristiques personnelles du bonheur. Tour à tour, le genre, l'âge, le niveau d'éducation, les questions d'ethnie et de religion ainsi que le degré de développement des liens affectifs font l'objet d'une synthèse dans leur rapport avec le bonheur.

Genre et âge

Les données démographiques sont souvent les premières à être analysées lorsqu'un champ d'études se développe. L'étude du bonheur n'y fait pas exception, et les résultats qui en découlent portent souvent à confusion. Certaines études exposent qu'en moyenne, les femmes témoignent d'un niveau supérieur de satisfaction à l'égard de la vie que les hommes, alors que d'autres recherches soutiennent complètement le contraire et insistent sur l'écart croissant qui se forge à la défaveur des femmes.¹² D'autres chercheurs avancent que l'écart répertorié de bonheur entre les sexes est une simple question d'âge, c'est-à-dire que les femmes commencent leur vie adulte plus heureuse, mais terminent leur vie plus malheureuse que les hommes (Plagnol et Easterlin 2008, 602). L'explication cyclique de ce phénomène paraît toutefois simple et superficielle : les hommes et les femmes combleraient la satisfaction de certaines sphères de leur vie à des

¹² Cette conclusion provient d'une analyse comparée des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Par ailleurs, cette étude soutient que peu importe les conséquences des politiques pour contrer la discrimination à l'égard des femmes, elles n'ont pas été traduites par une hausse du bien-être chez ces dernières (Blanchflower et Oswald 2004, 1381). Les mesures objectives portent à croire que le niveau de vie des femmes aurait augmenté au cours des dernières décennies. En effet, elles ont un niveau d'instruction plus élevé, détiennent davantage de contrôle sur leur fertilité, sont plus libres et ont percé certains domaines traditionnellement réservés aux hommes. Or, une étude américaine démontre le contraire, c'est-à-dire un déclin relatif du bien-être déclaré des femmes par rapport aux hommes. Cette découverte apporte un nouveau paradoxe à l'étude du bonheur (Stevenson et Wolfers 2009, 3).

moments différents. Finalement, d'autres études concluent qu'il existe peu ou pas de différence concernant le bien-être exprimé des hommes et des femmes (Louis et Zhao 2002, 999).

Une récente revue de la littérature fait ressortir trois tendances sur la relation entre le bien-être et l'âge : une distribution en U, une distribution en U-inversé et une relation linéaire (Sousa-Poza, López Ulloa et Møller 2013, 1). La plupart du temps, c'est une relation convexe qui est mise de l'avant par les chercheurs, avec un niveau de bien-être plancher entre la mi-trentaine et le début de la cinquantaine (Blanchflower et Oswald 2004, 1381). Certains pourraient croire que les jeunes années dépourvues d'obligations et la venue de la retraite expliquent ce cycle. Pourtant, les explications apportées par la littérature vont dans une autre direction. D'abord, les jeunes adultes auraient davantage d'attentes que leurs aînés. Les attentes non comblées, lourde source de déception, auraient des effets néfastes sur le bien-être. Ensuite, l'âge permettrait aux individus de mieux s'adapter à leurs forces et faiblesses. L'adaptation procurerait des aspirations plus réalistes et encore une fois, de moins grandes déceptions. Finalement, certains avancent que l'explication qui se cache derrière cette relation serait simplement que les gens heureux se prédisposent à vivre plus vieux. Étant donné le peu de données scientifiques venant appuyer une relation concave ou linéaire du bonheur et de l'âge, il apparaît injustifié de s'y attarder dans le cadre de ce mémoire.¹³

Éducation, ethnie et religion

Dans quelle mesure l'éducation joue-t-elle un rôle sur le bonheur ? Certaines études décrivent une relation positive entre chaque année additionnelle sur les bancs d'école (Blanchflower et Oswald 2004, 1381), tandis que d'autres insistent sur un effet décroissant après un certain degré d'éducation (Stutzer 2004, 95). Quoi qu'il en soit, il est clair qu'à partir d'un

¹³ Myers et Diener soutiennent une théorie déterministe du bonheur. Selon eux, les effets bons ou néfastes de l'environnement influencent le bonheur pour quelque temps, mais les choses se stabilisent avec le temps et le niveau de bien-être revient à peu près au point initial. Pour eux, aucune période de la vie n'apparaît plus ou moins heureuse (Myers et Diener 1995, 11).

certain niveau, l'effet d'une année supplémentaire sur les bancs d'école devient marginal. Les conséquences de l'éducation sont difficiles à isoler d'autres facteurs, puisque la variable est fortement associée à d'autres paramètres sociaux tels que la santé et le revenu.

La question ethnique est toute aussi ambiguë. Plusieurs facteurs indirects viennent brouiller la valeur réelle de la variable indépendante. Par exemple, aux États-Unis, les blancs tendent à évaluer leur niveau de vie plus positivement que leurs compatriotes de race noire (Dolan et al. 2007, 99). Considérant les inégalités de chances en défaveur des minorités, particulièrement dans ce pays, cela porte à penser que cette différence de bien-être déclaré puisse être causée par autre chose que le simple caractère ethnique. La lutte contre la discrimination raciale des dernières décennies semble porter fruit, du moins partiellement, puisqu'on perçoit une diminution des inégalités raciales dans la distribution du bonheur.

Il ne semble pas y avoir de différence dans le bonheur rapporté chez les individus de différentes religions, à tout le moins pas aux États-Unis (Ferris 2002, 210). Néanmoins, on constate des écarts de bien-être entre pratiquants et non-pratiquants. Peu importe la religion, le fait d'être croyant semble favoriser un certain bonheur. Deux justifications pourraient appuyer cette réalité. D'abord, les croyants seraient davantage disposés à s'en remettre à la foi lorsque les circonstances tournent mal. La religion viendrait adoucir les blessures provoquées par les aléas de la vie ; elle apporterait une explication aux douleurs et aux échecs existentiels. Le second argument est soutenu par le concept de capital social. Les organisations religieuses offriraient des occasions de rencontres pour échanger et forger des liens au sein d'une communauté.¹⁴ Les activités religieuses permettraient des interactions entre individus d'un même milieu et la

¹⁴ Robert D. Putnam insiste sur les effets positifs de l'Église dans plusieurs sphères de la vie. Il avance que la présence aux activités religieuses est le meilleur indice du nombre de personnes qu'un individu rencontrera au cours d'une journée (Putnam 2000, 67).

formation de liens forts. L'influence du capital social est davantage documentée dans les lignes qui suivent.

Relations interpersonnelles

La nature des relations entre personnes représente un puissant indicateur du bien-être subjectif. Règle générale, les gens mariés se disent plus heureux que les personnes seules ou en union libre (Blanchflower et Oswald 2004, 1381). Cette relation met en lumière l'une des difficultés observées dans les études sur la satisfaction face à la vie, c'est-à-dire la causalité inverse. Est-il juste d'affirmer que le mariage suscite un gain de bien-être chez les individus ? Peut-être que les personnes heureuses sont simplement davantage prédisposées à se marier. L'effet des enfants est plus nuancé et dépend des autres circonstances de la vie. Dans l'hypothèse d'un contexte socio-économique plus difficile, la présence d'enfants apparaît comme un défi supplémentaire dans la poursuite du bonheur (Dolan et al. 2007, 107). Qu'il soit question de relation amoureuse, d'échanges entre amis ou de rencontres en famille, il semble que la présence de relations interpersonnelles soit directement et positivement liée au bien-être des individus.

Dans un ouvrage désormais classique en sciences sociales, Robert D. Putnam développe une étude en profondeur du capital social.¹⁵ Le concept de capital social fait référence aux réseaux, aux normes et aux relations de confiance qui permettent aux participants d'œuvrer de manière plus efficace dans la poursuite de leurs intérêts mutuels (Putnam 1995, 66). Les groupes communautaires, les partis politiques ou les organisations religieuses, telles que mises de l'avant précédemment, représentent des structures fortes en capital social. L'idée centrale derrière la théorie soutient qu'une valeur est associée aux réseaux sociaux (Putnam 2000, 18). Parmi

¹⁵ Dans *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, Putnam étudie le cas des États-Unis. Il constate une augmentation du nombre de joueurs de quilles avec une diminution du nombre de ligues. Les Américains jouent désormais aux quilles de manière solitaire. Il tente de cerner les causes et conséquences de l'érosion du capital social au cours de la seconde moitié du vingtième siècle (Putnam 2000, 112).

l'éventail des sphères étudiées par Putnam, nulle part les conséquences du capital social ne sont aussi établies que dans le cas du bien-être et de la santé (Putnam 2000, 326). À ce jour, un grand nombre de faits viennent appuyer la thèse du capital social dans le champ d'études du bien-être (Helliwell et Putnam 2004, 1443 ; Becchetti, Bruni et Zamagni 2015, 142).

Économie et bonheur

L'entrée en scène des économistes dans l'étude du bonheur a donné un second souffle à ce champ de recherche. Jusqu'à maintenant, des recherches ont couvert la plupart des sphères réservées à l'économie traditionnelle. Il est ici question d'une revue de la littérature sur la relation qui unit le bonheur et plusieurs paramètres traditionnellement réservés à la science économique.

Taxation et revenu

Malgré l'attention portée aux effets de la taxation sur les différentes manifestations sociales, les études sur le bonheur n'en faisaient guère mention jusqu'à tout récemment. Nulle raison ne justifie cet oubli, considérant la place importante occupée par la politique fiscale dans les affaires de l'État, tout comme l'impact de la taxation sur le quotidien des gens. Une étude comparée montre que la satisfaction à payer des impôts dépend de l'environnement dans lequel on évolue. En effet, l'analyse du territoire de l'Allemagne d'avant la réunification conclut que les citoyens ayant vécu sous l'ère du régime soviétique sont relativement plus heureux de payer des impôts (Akay, Bargain, Dolls, Neumann, Peichl et Siegloch 2012, 17). Comme il fallait s'y attendre, les riches sont les moins grands bénéficiaires de l'activité de taxation : ils disposent d'une utilité marginale à payer des impôts moins grande que les pauvres et la classe moyenne. Par ailleurs, même si les effets positifs d'une politique fiscale progressive ont depuis longtemps été démontrés, notamment dans la réduction des inégalités, les conséquences sur le bonheur n'avaient jusqu'à aujourd'hui pas été abordées. Toutes choses étant égales par ailleurs, les

individus qui évoluent dans un environnement bénéficiant d'une politique fiscale progressive semblent être plus heureux, c'est du moins ce qu'ils déclarent (Oishi, Schimmack et Diener 2012, 88). La consommation de biens et de services publics, rendue possible par la collecte de taxes, justifie cette réalité. L'idée de justice sociale attachée à l'impôt progressif se répercute dans le bonheur exprimé de la population imposée.

Lorsque sondés, les individus riches se déclarent en moyenne plus heureux. Cet indice suggère un effet positif du revenu sur le bonheur. Or, une croissance sans fin du revenu depuis des décennies a laissé le niveau de bonheur agrégé à peu près inchangé. Cette contradiction apparente prend l'appellation de paradoxe d'Easterlin, du nom de l'économiste l'ayant mis en évidence (Easterlin 1974, 113). À un certain point dans le temps, les riches sont plus heureux, mais lorsque tous s'enrichissent, la société dans son ensemble ne se dit pas plus heureuse.¹⁶ L'hypothèse la plus répandue soutient que les gens se comparent les uns aux autres, que l'effet du revenu est donc relatif. Ainsi, même si l'économie globale est croissante, la position relative des gens au sein de la société tend à demeurer inchangée. Easterlin soutient que les normes matérielles sur lesquelles on juge notre bien-être augmentent dans la même proportion que les revenus de la société (Easterlin 1994, 44). Plusieurs décennies après avoir été énoncé, le paradoxe d'Easterlin demeure toujours pertinent (Blanchflower et Oswald 2004, 1381). Par ailleurs, l'analyse de l'impact des inégalités de revenus sur le bonheur apporte des conclusions plus ou moins claires. Alors qu'on pourrait s'attendre à une relation négative, certaines études en arrivent

¹⁶ Easterlin tire ces conclusions d'une comparaison transversale de séries chronologiques de 14 pays (Easterlin 1974).

à des constats contre-intuitifs. On explique généralement la nuance de ces résultats par l'inclusion de cas particuliers parmi les observations (Dolan et al. 2007, 108).¹⁷

Emploi et inflation

Bien que plusieurs variables interfèrent dans l'analyse, l'importance du facteur de l'emploi demeure indéniable. Les recherches soutiennent que la situation à l'emploi représente l'un des meilleurs prédicteurs de satisfaction par rapport à la vie (Louis et Zhao 2002, 1001 ; Sousa-Poza et Sousa-Poza 2000, 521). Des économistes démontrent, par l'entremise d'une analyse de douze pays européens et des États-Unis, qu'un taux de chômage élevé affecte négativement le bien-être moyen de la société (Di Tella, MacCulloch et Oswald 2001, 340). Les effets pervers du chômage ne se limitent pas à une simple perte de revenu. Effectivement, les coûts psychologiques attachés à la stigmatisation des sans-emplois et la hausse de la criminalité comptent parmi les effets collatéraux d'une augmentation du nombre de chômeurs. Sans faire disparaître complètement les conséquences du chômage, les instances étatiques peuvent intervenir dans l'espoir d'amoindrir l'impact de ses contrecoups. Une étude démontre que des bénéfices généreux accordés aux chômeurs contribuent positivement au bonheur des sans-emplois, mais aussi à celui des travailleurs (Di Tella, MacCulloch et Oswald 2003, 821). La présence d'un filet social plus généreux fournit un certain niveau de vie aux chômeurs, tout en garantissant la paix sociale et en rassurant les travailleurs des conséquences d'une éventuelle perte d'emploi. Cet argument fait écho à d'autres observations qui soutiennent un effet atténué du

¹⁷ On pense notamment à l'inclusion d'observations qui défient la théorie, par exemple une Amérique latine relativement heureuse et inégale ainsi que d'anciens pays communistes relativement malheureux et égaux (Dolan et al. 2007, 108).

chômage sur le bonheur dans les régimes sociaux-démocrates (Lapinski, Riemann, Shapiro, Stevens et Jacobs 1998, 21).¹⁸

Finalement, le phénomène d'inflation dont peut être victime l'économie d'un pays a un impact négatif sur le bien-être subjectif. Une perte de pouvoir d'achat, c'est-à-dire l'obligation de diminuer sa consommation de biens et services, représente l'explication la plus probable de la relation négative qui existe entre bonheur et inflation. Néanmoins, l'appareil étatique doit se garder une réserve quant au contrôle de l'inflation, considérant l'interdépendance connue entre l'inflation et le chômage.¹⁹ Les effets dommageables du chômage sur le bien-être demeurent nettement supérieurs à ceux de l'inflation (Di Tella et al. 2003, 820).

Politique et bonheur

L'arrivée de la science politique dans l'analyse empirique du bonheur ne s'est faite que récemment. Au cours des prochaines années, un grand nombre de recherches devront être entreprises afin de communiquer l'influence des facteurs politiques. Malgré ce relatif retard, quelques études sont néanmoins arrivées à lier bonheur et politique. Cette revue de littérature débute par un survol de certains éléments institutionnels associés au bonheur. Par la suite, nous posons notre attention sur l'impact des regroupements syndicaux. Finalement, nous parcourons le rapport entre la satisfaction face à la vie et l'intervention étatique.

Institutions et syndicats

Les caractéristiques des institutions politiques affecteraient le niveau de bien-être des citoyens. La réalisation d'une étude des institutions démocratiques suisses prouve une relation

¹⁸ Par social-démocratie, on réfère à la typologie des régimes de Gøsta Esping-Andersen. L'État-providence social-démocrate est le plus démarchandisant, c'est-à-dire qu'il permet au travailleur de fuir la prison du marché à l'intérieur de laquelle il doit agir en tant que marchandise pour survivre (Esping-Andersen 1990, 36). Les citoyens démarchandisés sont mieux épaulés par l'État pour faire face aux vieux risques, dont une éventuelle situation de chômage.

¹⁹ Les théories économiques suggèrent un compromis entre le chômage et l'inflation, du moins à court terme. Cette relation est mise en évidence par la courbe de Phillips.

positive entre le bien-être subjectif et la démocratie directe (Frey et Stutzer 2000, 934). Plus la démocratie est directe et plus les décideurs politiques se trouvent dans l'obligation de suivre les préférences des électeurs dans leur prise de décisions. Par ailleurs, les choix électoraux détermineraient, dans une certaine mesure, le niveau de bonheur des électeurs (Radcliff 2001, 943). L'analyse de seize démocraties occidentales témoigne d'un effet positif d'une domination des partis de gauche sur la satisfaction face à la vie. Cela atteste de l'influence des orientations partisanes dans la détermination du bonheur collectif. D'autre part, Helliwell et Huang (2008, 613) démontrent les conséquences du mode de représentation électoral sur le bien-être ressenti des individus. Le système de représentation proportionnelle serait associé à un plus haut niveau de satisfaction face à la vie. Ce mode de scrutin traduirait de manière plus exacte le vote en représentation politique. Encore une fois, les préférences des électeurs seraient davantage reproduites dans les décisions politiques.

L'influence des syndicats dans la prise de décisions politiques exige que le mémoire s'y attarde. Bien que les conclusions sur la satisfaction vis-à-vis l'emploi demeurent contestées, la relation directe liant la présence syndicale et le bonheur général ne fait désormais aucun doute (Flavin et Shufeldt 2016, 7).²⁰ Les regroupements syndicaux ont aussi de multiples conséquences indirectes sur le niveau de satisfaction global. Le syndicat représente une structure forte en capital social, puisqu'il apporte une panoplie d'opportunités d'interactions entre individus. En effet, la poursuite d'un but collectif génère un lien de confiance et de réciprocité entre les membres, des éléments centraux au concept de capital social. Les effets de contagion seraient perceptibles à travers la promotion de l'État-providence et le nivèlement vers le haut des conditions de travail

²⁰ Certaines recherches concluent que les travailleurs syndiqués expriment un niveau de satisfaction vis-à-vis leur emploi plus bas que leurs semblables non-syndiqués. L'hypothèse la plus courante fait appel à la dichotomie du silence ou de la prise de parole : les travailleurs non syndiqués quittent leur emploi lorsqu'ils sont insatisfaits alors que les travailleurs syndiqués protestent à l'intérieur de la structure qu'offre le syndicat (Pferffer et Davis-Blake 1990, 263).

de tous. Finalement, Keane, Pacek et Radcliff (2012, 262) démontrent que l'influence du syndicat sur la satisfaction est fonction de la stabilité démocratique. Le syndicat est positivement associé au bien-être dans les pays bénéficiant d'une histoire démocratique stable, mais le portrait est tout autre chez les démocraties instables.

Taille de l'État

Qu'il soit question de combattre la pauvreté ou de réduire les inégalités, la pertinence de l'État-providence a depuis longtemps été démontrée (Brady 2009, 82; Kenworthy 2011, 9). Toutefois, certains critiquent toujours son existence en avançant, à tort ou à raison, qu'il représente un frein au développement économique (Lindert 2004, 263). Les impacts économiques de l'interventionnisme ne seront pas soulevés ici. Il est plutôt question des conséquences de l'interventionnisme étatique sur le bien-être autodéclaré. Les conclusions contradictoires témoignent des liens encore flous qui lient bonheur et intervention étatique, mais aussi des différentes mesures et intentions des chercheurs dans leur quête de conclusion.

En considérant la part totale des dépenses gouvernementales en pourcentage du PIB d'une soixantaine de pays, des chercheurs concluent à une relation négative entre la taille de l'État et le niveau de satisfaction globale face à la vie (Bjørnskov, Dreher et Fischer 2007, 275). Néanmoins, peu de faits viennent supporter cette relation négative lorsqu'un plus large échantillon d'observations est considéré (Ram 2009, 484). L'analyse que fait Veenhoven (2000) pointe dans la même direction. Il souligne même l'absence de relation, qu'elle soit positive ou négative, entre la taille de l'État-providence et l'égalité de bien-être des citoyens (Veenhoven 2000, 121). Pour faciliter la comparaison entre pays, le chercheur restreint sa définition de l'État-providence au système d'assurance collective. Par ailleurs, l'analyse de données européennes par Sequeira, Minas et Ferreira-Lopes (2014, 21) indique plutôt une relation en U-inversé entre le niveau de

bonheur et les dépenses gouvernementales. Selon eux, il existe un niveau de dépense optimale à atteindre, ce qui complique davantage l'équation politique du bonheur.

Dans un autre ordre d'idées, une étude de quinze démocraties industrielles constate une relation positive et significative entre la taille de l'État et le bonheur des individus. (Flavin, Pacek et Radcliff 2011, 259). Considérant les multiples moyens utilisés pour calculer le degré d'intervention étatique, par exemple la part des revenus fiscaux en pourcentage du PIB ou la part relative des dépenses sociales dans le PIB, les résultats mis de l'avant apparaissent robustes et convaincants. Dans la continuité de l'étude de l'État-providence, Radcliff met en relation le bien-être subjectif et les différents régimes de la classification d'Esping-Andersen. Ses résultats apportent des arguments en faveur de l'État-providence social-démocrate démarchandisant.²¹ D'autre part, l'État-providence social-démocrate redistribuerait le bonheur des citoyens à faible risque vers les individus à haut risque (Ono et Schultz Lee 2013, 810).²² Dans les régimes sociaux-démocrates, la distribution du bonheur reflèterait celles d'autres ressources telles que le revenu, c'est-à-dire une redistribution qui va des plus privilégiés vers les moins privilégiés. Quoiqu'il en soit, il est clair que l'État-providence s'est vu attribuer un nouveau rôle : celui de procurer davantage de bonheur aux individus. Un type d'État-providence en particulier est en mesure de bien remplir ce rôle, il s'agit de l'État-providence universel (Rothstein 2010, 22). Les apports du politique au bien-être collectif sont davantage documentés dans la présentation du cadre théorique.

²¹ Tant au niveau individuel qu'agrégé, les résultats de Radcliff témoignent d'une relation positive et significative entre le bien-être subjectif et l'indice de démarchandisation. Le régime social-démocrate démontre relation positive alors que le régime libéral expose une relation négative, les résultats étant significatifs dans les deux cas. Peu de conclusions peuvent être tirées à considérer le régime conservateur (Radcliff 2001, 942).

²² Selon Gøsta Esping-Andersen, une compréhension adéquate de l'État-providence doit diagnostiquer le changement dans la distribution et dans l'intensité des risques sociaux, puis examiner la manière dont les risques sont mis en communs et distribués entre l'État, le marché et la famille (Esping-Andersen 1999, 33).

Tableau 1.1 : Récapitulatif de la littérature

Classification	Facteurs	Relation avec le bonheur
Sociodémographique	Sexe	Nuancée
	Âge	U
	Éducation	Positive (+)
	Ethnie	Nuancée
	Religion	Positive (+)
	Mariage	Positive (+)
	Enfants	Nuancée
	Capital social	Positive (+)
Économique	Taxation progressive	Positive (+)
	Croissance économique	Paradoxale
	Inégalités économiques	Nuancée
	Chômage	Négative (-)
	Inflation	Négative (-)
Politique	Démocratie directe	Positive (+)
	Domination des partis de gauche	Positive (+)
	Représentation proportionnelle	Positive (+)
	Syndicat	Positive (+)
	Taille de l'État	Nuancée

Chapitre 2 : Bonheur et science politique

Le deuxième chapitre présente le cadre théorique retenu pour les fins du mémoire. Par la suite, les variables conservées pour l'analyse sont décrites et leur choix est justifié. Diverses tendances à l'échelle des provinces canadiennes sont illustrées et les hypothèses centrales de la recherche sont énoncées. Finalement, la méthode de recherche sélectionnée est décrite, tout comme les modèles d'analyse quantitative.

Cadre théorique

Le débat entourant le rôle de l'État est vieux de quelques siècles. La droite partisane, composée des adeptes de la non-intervention étatique, défend l'efficacité du marché dans la maximisation de l'utilité. À l'opposé, les disciples de la gauche insistent sur l'essentielle intervention gouvernementale, en pointant du doigt les nombreuses défaillances du laissez-faire. Jusqu'à tout récemment, les vieux concepts économiques d'offre et de demande alimentaient à eux seuls l'argumentaire idéologique. Considérant les récents développements dans l'étude scientifique du bonheur, Benjamin Radcliff propose de déplacer l'éternel débat à un autre niveau, c'est-à-dire en évaluant de manière empirique l'influence du politique sur le bonheur des individus.

Dans *The Political Economy of Human Happiness : How Voters' Choice Determine the Quality of Life*, Radcliff aborde la question du bonheur avec une approche ascendante et façonne un cadre théorique destiné à résoudre la question fondamentale.²³ En postulant d'entrer de jeu que

²³ Bien qu'il reconnaisse les dispositions naturelles de certains au bonheur, Benjamin Radcliff insiste sur l'importance de l'environnement et de la satisfaction des besoins individuels dans l'atteinte d'un niveau de satisfaction face à la vie optimal (Radcliff 2013, 85).

le bonheur représente le but ultime à atteindre dans la vie des gens, il tente de déterminer quelle avenue politique, celle de la gauche ou de la droite, maximise le plus grand bonheur du plus grand nombre. Selon l'auteur, les deux programmes politiques visent la même fin, seuls les moyens pour l'atteindre se distinguent. Le politologue évalue l'impact des facteurs politiques sous trois différents axes : la taille de l'État, la réglementation économique et la présence syndicale. L'étude comparée du bonheur débute avec l'analyse des démocraties industrielles et se conclut par l'exposé comparatif d'un cas sous-national, celui des États-Unis. L'ouvrage de Benjamin Radcliff représente l'aboutissement de plusieurs années de recherches, de collaborations et de publications scientifiques. Ses travaux incluent l'analyse des facteurs politiques aux niveaux individuel et agrégé. Pour les besoins de ce mémoire, seule l'analyse agrégée est documentée.

La taille de l'État

L'État-providence fournit une protection contre les risques sociaux majeurs, combat la pauvreté et redistribue la richesse des mieux nantis aux plus démunis (Van Kersbergen et Vis 2014, 7). Malgré un relatif succès dans l'atteinte de ses objectifs, L'État-providence est remis en question par plusieurs. En effet, il se voit attaqué de tous les fronts et doit sans cesse se réformer. Benjamin Radcliff tente de déterminer si le gouvernement représente la solution ou le problème ; il souhaite délimiter dans quelle mesure la taille de l'État conditionne le bien-être des individus. L'auteur analyse ses répercussions sous trois différents aspects : la portée redistributive, le niveau des dépenses dans les activités autres que la couverture des risques et finalement, l'importance du fardeau fiscal collectif.

Radcliff propose de scruter la portée redistributive de l'État-providence en utilisant, comme il fait désormais tradition dans la littérature, l'indice de démarchandisation de Gøsta

Esping-Andersen.²⁴ L'État démarchandisant, c'est-à-dire l'État assureur, permet à l'individu de s'émanciper des forces du marché et de vivre un niveau de vie acceptable sans œuvrer à titre de marchandise (Esping-Andersen 1990, 37). Le second élément examiné, la consommation du gouvernement, fait référence au montant total des dépenses autres que les transferts en revenus. Ce montant est évalué en proportion du produit intérieur brut. Finalement, puisque le prélèvement de taxes représente l'une des activités principales du gouvernement, Radcliff considère important d'évaluer son impact sur le bien-être subjectif. Une fois de plus, le chercheur calcule le fardeau fiscal en pourcentage du PIB. Les résultats relevés par Radcliff sont unanimes dans le cas des trois variables retenues : la taille de l'État est positivement associée au bonheur global des citoyens (Radcliff 2013, 130).

La réglementation économique

Le marché du travail illustre bien les intérêts diamétralement opposés de deux classes : celles des travailleurs et des propriétaires. Les travailleurs vendent leur travail à titre de marchandise aux propriétaires qui l'utilisent à profit. Dans une situation de parfait libre-marché, les travailleurs sont contraints d'accepter les conditions dictées par l'offre et la demande. La réglementation vient chambarder cette apparente asymétrie de pouvoir et transformer les règles du jeu. Par exemple, le cadre légal impose un salaire horaire plancher, il voit au respect des normes de sécurité de l'environnement de travail et il assure certaines modalités en matière de congédiement. Les retombées nettes des transformations structurelles de la réglementation sont à l'avantage des travailleurs. Radcliff veut ainsi déterminer si la réglementation économique,

²⁴ Il s'agit d'un indice sommaire qui considère l'importance de l'assurance sociale dans trois domaines spécifiques : les pensions de vieillesse, le soutien aux malades et aux handicapés, puis les bénéfices accordés aux sans-emplois. Chaque dimension est pondérée suivant de multiples indicateurs pour rendre compte des aspects importants relatifs à chacun des programmes sociaux (Radcliff 2013, 116).

particulièrement celle du marché du travail, a une quelconque influence sur le niveau de satisfaction globale de la société.

Le chercheur mesure le degré de réglementation en usant de trois différents indicateurs. Tout d'abord, Benjamin Radcliff met à l'épreuve des faits deux indices de liberté économique, l'un provenant de l'*Heritage Foundation* et l'autre rendu disponible par le *Fraser Institute*. Le premier considère les quatre composantes clés de la réglementation étatique : le salaire minimum, la rigidité en matière du nombre d'heures travaillées, les obstacles au congédiement et en dernier lieu, le coût associé au congédiement redondant. L'indice de liberté du *Fraser Institute* calcule essentiellement la même chose, mais demeure plus sophistiqué méthodologiquement en plus d'être généralement mieux reçu par le milieu académique (Radcliff 2013, 145). Finalement, le chercheur met à l'épreuve l'indice *Employment Protection Legislation*, une mesure globale du niveau de protection des employés. Ce dernier indice est développé par l'OCDE pour concilier la demande de flexibilité du marché et la demande de protection des travailleurs. Les trois mesures de réglementation économique donnent des résultats pointant dans la même direction : le contrôle politique du marché a des retombées positives sur le bonheur des citoyens.

Le syndicat

Le regroupement syndical offre un cadre de négociation collectif pour les travailleurs face à l'employeur. Les gains syndicaux dépassent largement la simple question salariale, mais touchent aussi la sécurité d'emploi, les conditions de travail ainsi que les avantages sociaux de toutes sortes. Plusieurs viennent critiquer l'existence du syndicat, en avançant notamment qu'il serait sous-optimal et qu'il freinerait le développement économique. Ces critiques négligent l'importance du syndicat dans les sphères autres qu'économiques. En effet, le regroupement syndical politise les membres, permet des interactions entre individus pour la poursuite d'un but

commun, réduit l'anxiété et l'aliénation, tout en créant un climat de confiance et de réciprocité entre travailleurs. Les syndicats ont transformé les modalités du marché du travail, ils ont nivelé vers le haut les conditions de la société en entier. On va jusqu'à dire que le regroupement syndical a été le véhicule populaire le plus efficace pour la réalisation des sociétés démocratiques et équitables (Levi 2003, 60). Radcliff veut déterminer dans quelle mesure la présence d'un mouvement syndical fort, associé à la gauche politique, a des répercussions sur le bonheur des individus.

Le calcul de la densité syndicale représente le moyen le plus commun et le plus reconnu de mesurer la force de la présence syndicale. C'est exactement de cette façon que procède Benjamin Radcliff dans l'analyse agrégée des démocraties industrielles. Les résultats soulevés vont encore une fois favoriser les forces progressistes : plus la densité syndicale est élevée et plus les citoyens sont heureux. Non seulement le syndicat améliore-t-il le niveau de vie des travailleurs syndiqués, mais il façonne aussi celui des non-syndiqués (Radcliff 2013, 156). La présence syndicale a donc des effets positifs indirects et contagieux sur l'ensemble de la société.²⁵

S'appuyant sur des bases scientifiques, l'analyse des démocraties industrielles atteste empiriquement, dans le cas des trois axes politiques mis de l'avant, de la supériorité des politiques de gauche dans la promotion du bonheur du plus grand nombre.

Niveau sous-national

Dans l'ouvrage *The Political Economy of Human Happiness : How Voters' Choice Determine the Quality of Life*, Benjamin Radcliff réserve un chapitre complet à l'étude

²⁵ La promotion de l'État-providence fait partie des effets indirects du syndicat. Non seulement le syndicat améliore-t-il directement le bien-être de ses membres, mais les effets positifs générés par la générosité de l'État vont eux aussi améliorer le degré de satisfaction face à la vie des citoyens. On va jusqu'à avancer qu'il pourrait être possible que les bénéfices du syndicat sur le bonheur ne soient perceptibles qu'à travers l'État-providence. Les effets contagieux du bonheur sont aussi visibles dans la société : le bonheur des personnes heureuses se répercuterait sur les gens qu'elles côtoient (Radcliff 2013, 154).

comparative des États américains. Cette approche au niveau sous-national permet de tester la validité du cadre théorique préalablement exposé à l'échelle des démocraties industrielles. En effet, notre confiance en la théorie ne peut qu'être renforcée par la répétition des effets positifs de la taille de l'État, de la réglementation économique et de la présence syndicale avec de nouvelles observations. Radcliff (2013, 159) soutient qu'il est possible, en se concentrant sur le cas d'un seul et même pays, de contrôler pour plusieurs variations propres au contexte national. Bien qu'il existe des différences connues d'orientations politiques au sein des États américains, une certaine homogénéité dans les choix politiques des États fédérés demeure.

Les mesures utilisées pour évaluer l'influence de l'État-providence, de la réglementation économique et de la présence syndicale diffèrent quelque peu dans l'étude comparative des États-Unis. L'absence de plusieurs mesures à l'échelle locale, disponibles à l'échelle internationale, a nécessité l'utilisation de certaines mesures alternatives.²⁶ Malgré l'usage d'autres mesures, les résultats obtenus semblent toujours prioriser l'État de gauche. Qui plus est, en plus du calcul de la taille de l'État, de la réglementation économique et de la force syndicale, Radcliff considère l'influence des partis au pouvoir et l'idéologie du gouvernement.²⁷ À l'échelle des États américains, une gouvernance démocrate semble garantir un degré de satisfaction face à la vie plus élevé. Les choix politiques des Républicains créeraient un environnement défavorable à la poursuite du bonheur. L'étude d'un seul et même pays vient confirmer les faits démontrés dans l'analyse des démocraties industrielles : toutes choses étant égales par ailleurs, les individus sont plus heureux lorsque les choix politiques s'alignent sur les idéaux gauchistes.

²⁶ L'indice de démarchandisation, non-disponible à l'échelle sous-nationale, est remplacé par les dépenses en paiements de transferts pour tenir compte de la taille de l'État. Pour considérer la réglementation économique, Radcliff utilise un indice sommaire qui évalue cinq domaines clés de la liberté d'action du marché. La présence syndicale est mesurée de la même façon, c'est-à-dire en calculant la densité de travailleurs syndiqués (Radcliff 2013, 164).

²⁷ L'auteur utilise l'indice de Berry, Ringquist, Fording et Hanson (1998) pour mesurer l'idéologie du gouvernement. Par ailleurs un indice cumulé considère l'influence des partis au pouvoir au sein des législatures étatiques (Radcliff 2013, 165).

Variables retenues, tendances et hypothèse

Jusqu'à maintenant, rien n'a permis d'expliquer les écarts de bien-être ressenti entre les provinces canadiennes. Peu de recherches ont été conduites, de sorte que le champ de recherche demeure encore, au Canada, relativement peu documenté. Considérant le relatif degré d'autonomie politique concédé aux États fédérés au Canada, il paraît possible que les choix politiques des gouvernements sous-nationaux puissent témoigner des disparités régionales. Le concept de répartition des pouvoirs, pilier du fédéralisme, reconnaît l'autorité de chacun des paliers politiques. Au Canada, le parlement fédéral et les assemblées législatives provinciales sont souverains dans les compétences qui leur ont été attribuées par la constitution. L'autorité provinciale est assez puissante pour que de nettes disparités dans les choix politiques puissent être observées, notamment dans les sphères sociales (Noël 2016a, 143).

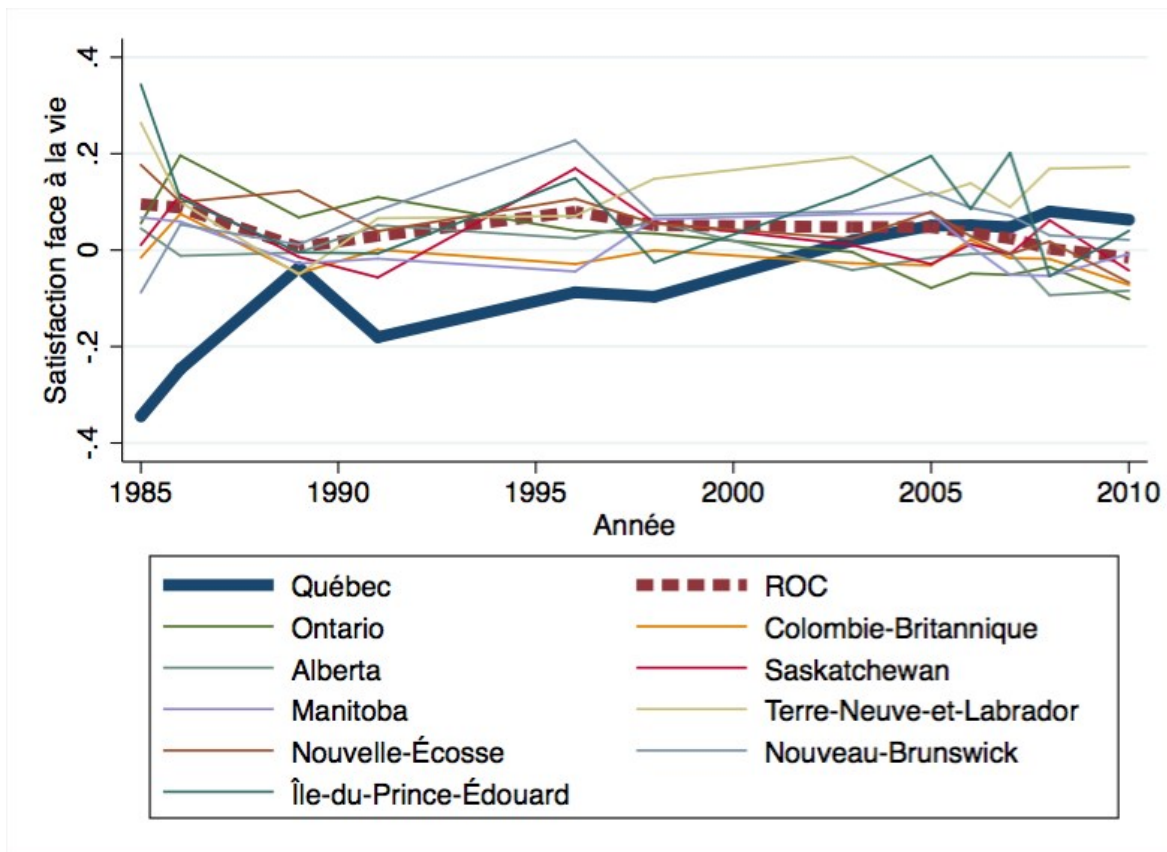
La fédération canadienne apparaît comme un laboratoire idéal pour tester le cadre théorique de Benjamin Radcliff. Elle va permettre de valider ou de rejeter la théorie mise de l'avant par le chercheur. Les différentes orientations des parlements provinciaux peuvent-elles expliquer les écarts de satisfaction face à la vie au Canada ? Les orientations politiques à l'échelle des États fédérés permettent-elles d'apporter des clarifications sur le rattrapage des Québécois dans ce domaine depuis le milieu des années 80 ? Telles sont les questions auxquelles ce mémoire tente de répondre.

Variable dépendante

La variable dépendante brute de ce mémoire, la satisfaction face à la vie, provient de *l'Enquête sociale générale* de Statistique Canada. Elle a été normalisée pour rendre compte des différentes formes de questions et d'échelles de réponses à travers les multiples vagues

d'enquête.²⁸ De manière générale, les questions ont évalué une seule et même chose : le degré global de satisfaction face à la vie. La question n'a pas été posée sur une base constante depuis 1985, ce qui explique un certain manque dans la série chronologique. En conséquence, l'étude de la variable dépendante doit se limiter à une série temporelle irrégulière de douze années entre 1985 et 2010.²⁹

Graphique 2.1 : Satisfaction face à la vie



Source : Barrington-Leigh (2013)

²⁸ La formulation de la question a beaucoup changé au cours des différentes vagues de l'enquête. À titre d'exemple, la première vague retenue demandait : « Quel sentiment éprouvez-vous à l'égard de la vie en générale ? » Quant à elle, la dernière vague posait la question suivante : « À l'aide d'une échelle de 1 à 10, où 1 signifie "Très insatisfait" et 10 signifie "Très satisfait", quel sentiment éprouvez-vous en général à l'égard de la vie ? » La première enquête suggérait un nombre limité de choix de réponses, allant de « Très satisfait » à « Très insatisfait » alors que la dernière vague proposait de répondre sur une échelle allant de 1 à 10. À défaut d'utiliser les données brutes de *l'Enquête sociale générale*, nous employons les données normalisées de Christopher P. Barrington-Leigh pour tenir compte de la satisfaction face à la vie (Barrington-Leigh 2013, 197).

²⁹ Les années considérées sont 1985, 1986, 1989, 1991, 1996, 1998, 2003, 2005, 2006, 2007, 2008 et 2010 pour les dix provinces canadiennes. Les données pour les territoires ne sont pas comptabilisées.

Le graphique 2.1 expose l'évolution de la satisfaction face à la vie des provinces canadiennes depuis le milieu des années 80.³⁰ Lors du premier cycle de l'enquête, les Québécois se disaient nettement moins satisfaits de leur condition que le reste des Canadiens. Depuis ce temps, le niveau de satisfaction des Canadiens hors Québec demeure relativement stable et même légèrement décroissant, alors que celui des Québécois s'améliore à un rythme rapide et soutenu. Au tournant du millénaire, le bien-être des Québécois a rejoint la moyenne canadienne et va jusqu'à la dépasser. En effet, à la fin de la période sondée, les citoyens du Québec se disent plus heureux que la grande majorité de leurs compatriotes des autres provinces. L'explication du rattrapage observé est difficile à obtenir, tout comme l'est celle du retard initial. Le graphique illustre l'évolution diamétralement opposée du degré moyen de satisfaction face à la vie des Québécois et des Ontariens au cours de ces vingt-cinq années.

Tel qu'il fait désormais consensus dans la littérature, les termes « satisfaction face à la vie », « bien-être subjectif » et « bonheur » continuent d'être utilisés de manière interchangeable pour les fins du mémoire. Dans le cadre de cette recherche, les interactions entre la satisfaction face à la vie et plusieurs variables politiques sont abordées. Par souci de clarté, les variables explicatives sont présentées suivant les trois axes du cadre théorique préalablement mentionnés : la taille de l'État, la réglementation économique et la présence syndicale. Ne disposant pas des mêmes mesures que Radcliff, l'étude tente de respecter le cadre théorique du mieux possible en utilisant les meilleures données alternatives disponibles, c'est-à-dire des mesures qui rendent compte de l'orientation progressiste ou conservatrice des directions politiques. Afin d'enrichir l'étude du bonheur au Canada, un certain nombre de variables politiques sont ajoutées à l'analyse.

³⁰ L'intitulé ROC fait référence à l'acronyme anglais *Rest of Canada*. Il représente la moyenne canadienne à l'exclusion du Québec.

Les sous-sections suivantes servent à détailler et à justifier le choix des principales variables explicatives, tout comme celui des variables choisies à titre de compléments. Elles apportent des constats quant aux tendances provinciales et permettent d'énoncer les hypothèses de cette recherche.

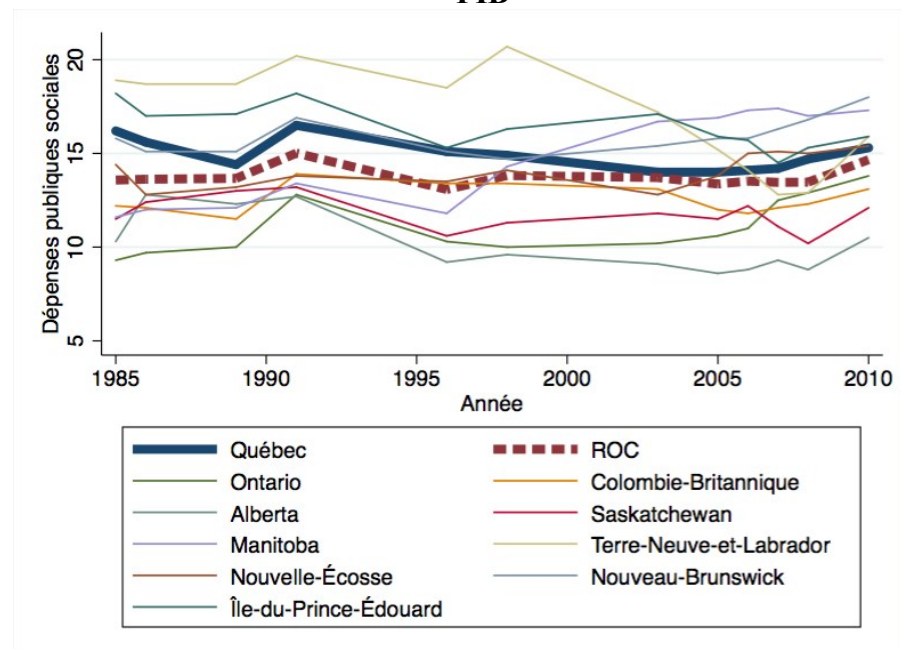
Variables indépendantes

La taille de l'État

Considérant la théorie de Radcliff, la portée de l'État-providence serait directement et positivement associée au bonheur des citoyens. Le degré d'intervention des gouvernements provinciaux, le niveau de taxation et les orientations partisanes pourraient expliquer, du moins en partie, les écarts de satisfaction face à la vie au Canada. Au total, trois différentes mesures tiendront compte de la taille de l'État.

Tout d'abord, la première variable indépendante à l'étude considère les dépenses publiques sociales en pourcentage du PIB. Celles-ci incluent notamment les dépenses en santé, en éducation et dans la sphère des services sociaux. Le graphique 2.2 démontre le mouvement

Graphique 2.2 : Dépenses publiques sociales en pourcentage du PIB



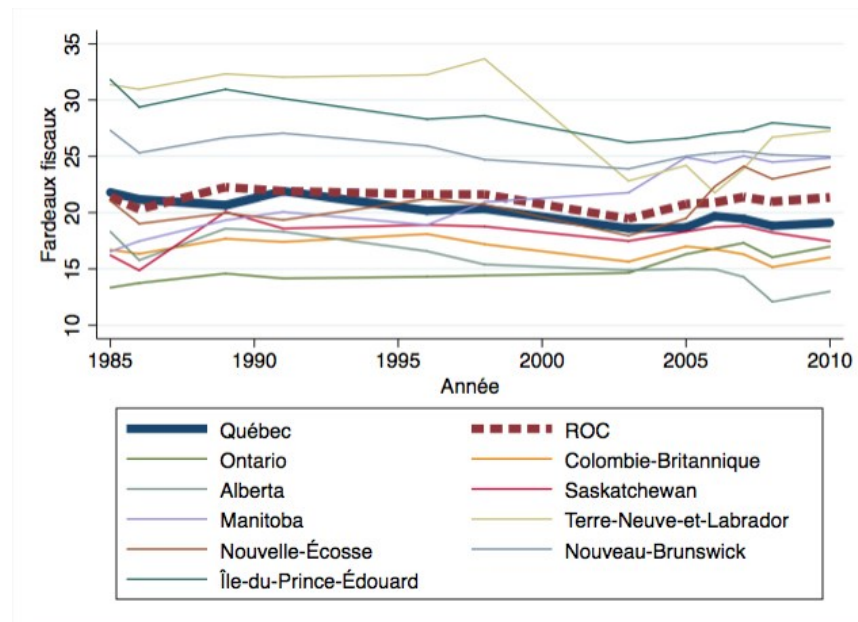
Source : Kneebone et Wilkins (2016)

des dépenses provinciales entre 1985 et 2010. Pour l'ensemble de la période, la proportion des dépenses publiques au Québec est légèrement supérieure à la moyenne canadienne et considérablement supérieure à celle de l'Ontario.

La littérature reconnaît l'utilisation du niveau des dépenses dans le calcul de la portée de l'État-providence étant donné l'absence de l'indice de démarchandisation au niveau sous-national. Néanmoins, cette mesure nous limite à une analyse quantitative des dépenses de l'État et laisse de côté l'aspect qualitatif, comme si toutes dépenses avaient la même importance. Toutefois, dans ce cas-ci, elle demeure la meilleure option pour estimer la portée de l'État-providence. Les informations concernant les dépenses publiques provinciales proviennent de Ronald D. Kneebone et Margarita Wilkins (2016), elles couvrent l'ensemble de la période dont il est question.³¹

Ensuite, le fardeau fiscal est introduit à titre de seconde variable rendant compte de la taille de l'État. Cette dernière variable correspond au revenu total de chacune des provinces en proportion de son produit intérieur brut. La

Graphique 2.3 : Fardeaux fiscaux en pourcentage du PIB



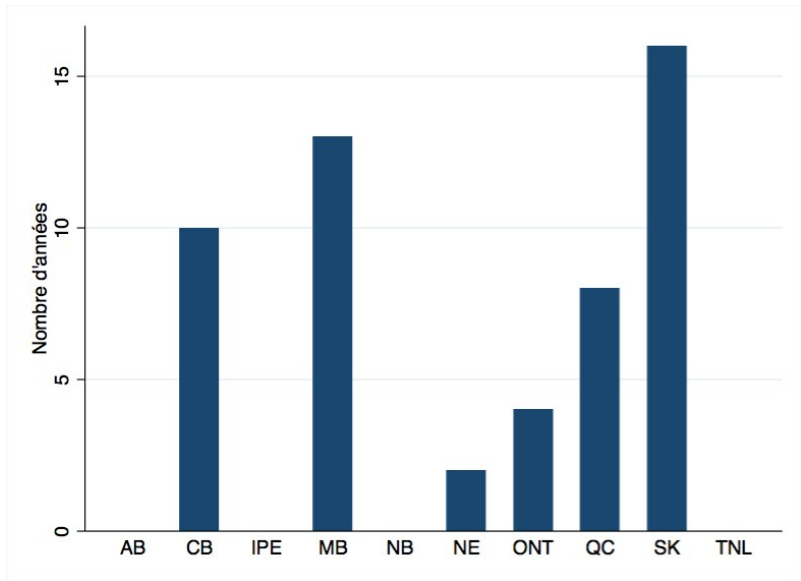
Source : Kneebone et Wilkins (2016)

³¹ Les données de Kneebone et Wilkins révèlent les années financières des gouvernements, c'est-à-dire du 1^{er} avril d'une année et au 31 mars de l'année suivante. Ainsi, l'année financière 1985-1986 correspond à l'année 1985 dans notre base de données.

représentation graphique démontre sa stabilité dans le temps, et ce, à travers l'ensemble du pays. Au cours de la période soulevée, le fardeau fiscal des Québécois demeure à peu près au niveau de la moyenne du reste du Canada, alors que celui de l'Ontario se situe bien en dessous. Le faible PIB des provinces de l'Atlantique explique l'apparente lourdeur du fardeau fiscal qui leur est réclamé. Une fois de plus, les données sur les recettes de l'État ont été rendues disponibles par Kneebone et Wilkins (2016).³² Toutes choses étant égales par ailleurs, un lourd fardeau fiscal conduirait à un plus haut degré de satisfaction ressenti des citoyens. Les individus n'aiment pas payer des taxes en soi, mais gagnent à bénéficier des services offerts par l'État au moyen des prélèvements fiscaux.³³

Enfin, la recherche prend en compte l'influence des partis de gauche au sein des provinces canadiennes. Pour ce faire, les données sur la répartition des sièges dans les assemblées législatives provinciales sont recueillies. Ces données sont

Graphique 2.4 : Fréquence des partis de gauche au pouvoir entre 1985 et 2010



disponibles sur le site d'*Election*

Almanac pour la totalité des

Source : Election Almanac (2016)

³² Le fardeau fiscal inclut toute forme de revenu provincial : l'impôt des contribuables, les taxes de ventes, les transferts fédéraux, les taxes aux entreprises, les tarifs environnementaux, etc (Kneebone et Wilkins 2016).

³³ Bien que les citoyens bénéficient des services de l'État, ils demeurent réticents à le financer. Les taxes et dépenses du gouvernement devraient être supportées par davantage d'effort de communication. Il serait particulièrement nécessaire de communiquer l'efficacité du gouvernement dans la promotion du bien-être individuel (Pomés Jiménez 2011, 41).

années prises en compte.³⁴ Pour tester l'hypothèse de l'influence des partis de gauche, une variable dichotomique est construite. Elle prend la valeur « 1 » lorsque la gauche est au pouvoir et la valeur « 0 » lorsque le gouvernement est dominé par les partis de centre ou de droite. Pour déterminer la position idéologique des partis, l'approche suivie est celle de Rodney Haddow (2014, 730) ; elle représente la démarche usuelle dans les recherches canadiennes.³⁵

Le graphique 2.4 témoigne des choix électoraux différents à l'échelle canadienne. Certaines provinces ont une propension à élire des partis de gauche, alors que d'autres se refusent catégoriquement à donner le pouvoir aux forces progressistes. La présence effacée de la gauche au Canada est illustrée par l'absence complète de gouvernance gauchiste au cours des années relevées en Alberta, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Pour sa part, l'Ontario a vécu un bref épisode de direction politique de gauche, avec l'élection des néo-démocrates de Bob Rae au début des années 90. Les années répertoriées ne donnent malheureusement pas une image exacte du paysage politique québécois. En effet, le graphique ne dépeint pas avec rigueur l'alternance du pouvoir entre le Parti québécois et le Parti libéral du Québec depuis 1976. Ces deux partis ont tour à tour gouverné la province francophone, contribuant à leur façon au modèle québécois d'aujourd'hui.

Les premières hypothèses de recherche s'articulent autour de la taille de l'État : les dépenses publiques, le fardeau fiscal et la présence des partis de gauche expliqueraient les écarts de satisfaction face à la vie au Canada. Les provinces gouvernées par la gauche politique, avec de hauts niveaux de dépenses sociales et de lourds fardeaux fiscaux, seraient des endroits favorisant un plus haut niveau de satisfaction face à la vie.

³⁴ Le site *Election Almanac* recense toutes les élections canadiennes depuis la confédération de 1867, tant au niveau fédéral que provincial (Election Almanac 2016).

³⁵ Les partis politiques provinciaux de gauche sont le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Parti québécois (PQ). Les progressistes-conservateurs, le Parti saskatchewanais et le Parti libéral de Colombie-Britannique occupent la droite de l'échiquier politique. Les autres partis libéraux sont classés au centre (Haddow 2014, 730).

La réglementation économique

Une réglementation économique sévère, qui légifère sur les droits de propriété et le sur marché du travail, bénéficierait au bien-être collectif. L'indice de liberté économique du *Fraser Institute*, désormais disponible à l'échelle des provinces canadiennes, fait office de quatrième variable explicative dans cette

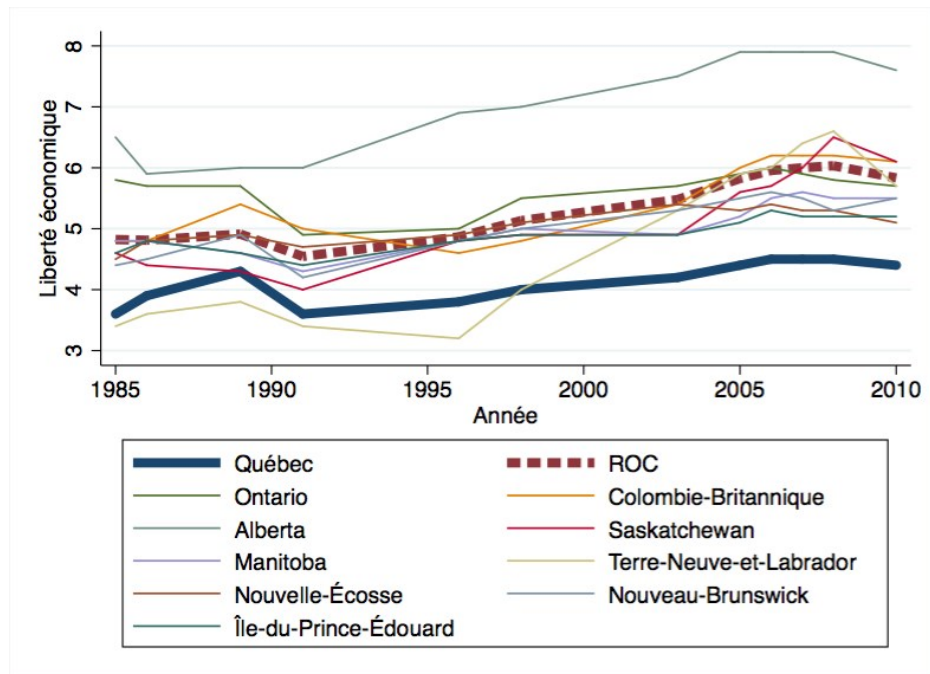
analyse. L'indice au niveau sous-national, exploitable pour l'ensemble de la période étudiée, permet de bien isoler l'impact des différents paliers gouvernementaux

(Buerno, Ashley et McMahon 2012, 5). Il

constitue une mesure **Source : Bueno et al. (2012)**

globale qui rend compte de trois domaines de liberté économique : la taille du gouvernement, les prélèvements fiscaux et l'imposition discriminatoire, ainsi que la flexibilité du marché du travail.³⁶ Pour faire abstraction des jugements subjectifs concernant leur importance relative, chacun des domaines compte pour un poids égal dans le calcul global. L'indice du *Fraser*

Graphique 2.5 : Réglementation économique



³⁶ D'abord, le calcul de la taille du gouvernement comporte trois mesures : les dépenses en pourcentage du PIB, les transferts et subventions en pourcentage du PIB, puis les paiements de sécurité sociale en pourcentage du PIB. Ensuite, la réglementation fiscale prend en compte quatre mesures : le revenu total des taxes en pourcentage du PIB, le taux d'imposition marginal des plus riches, les revenus de taxation indirect en pourcentage du PIB et les revenus de taxe de vente, encore une fois exprimés en pourcentage du PIB. Finalement, la réglementation du marché du travail est évaluée par rapport à la législation sur le salaire minimum, par le nombre de travailleurs qui œuvrent dans la fonction publique en proportion au nombre total de travailleurs et par la densité syndicale en présence dans la province.

Institute est mesuré sur une échelle de 1 à 10, allant d'une législation sévère à l'absence totale de réglementation. Le graphique à cet effet montre une tendance assez homogène des provinces canadiennes, à l'exception du Québec et de l'Alberta qui ont des orientations politiques distinctes. L'indice québécois atteste d'une réglementation économique plus stricte qu'ailleurs au Canada. L'Alberta fait cavalier seul avec une législation plus près du laissez-faire traditionnel. Quoiqu'il en soit, le graphique 2.5 témoigne de l'évolution en faveur du libre-marché partout au Canada. Ceci est illustré par une fluctuation généralement croissante de l'indice de liberté économique. La théorie suggère une relation inverse entre le niveau de satisfaction face à la vie et le degré de liberté économique exprimé par le *Fraser Institute*. Autrement dit, un résultat élevé sur l'échelle de liberté devrait être associé à un faible niveau de bien-être subjectif agrégé. L'hypothèse va dans ce sens : les différences de réglementation justifient les écarts de bonheur au Canada. Les provinces qui imposent une législation sévère du marché facilitent la poursuite du bonheur de leurs citoyens.

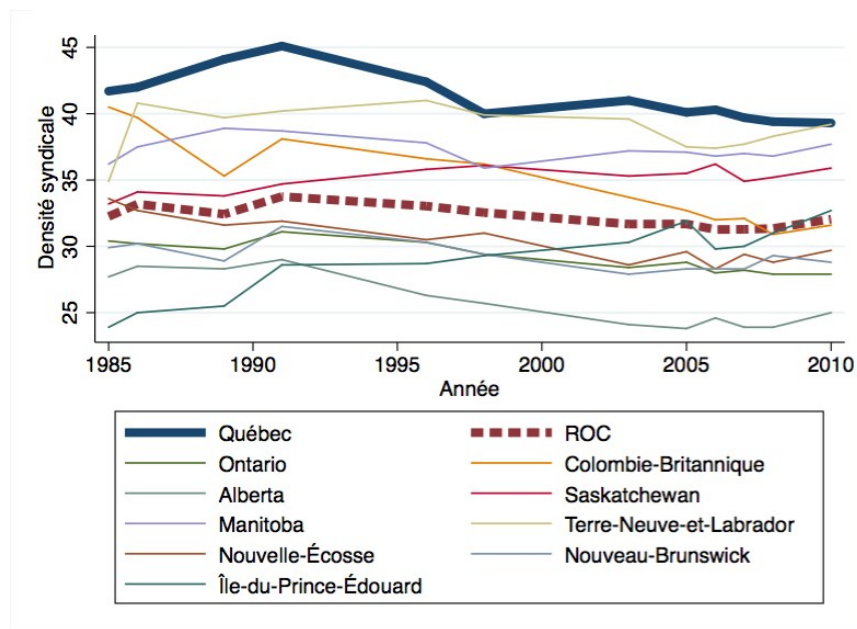
Le syndicat

Le cadre théorique sous-entend un effet positif de la présence syndicale sur le bonheur ressenti. Le meilleur moyen d'évaluer la situation syndicale consiste à mesurer sa densité. À cet égard, la densité syndicale fait office de dernière variable explicative propre au cadre théorique. Les données à cet effet sont collectées annuellement par Statistique Canada, mais nécessitent des ajustements proposés par Rodney Haddow (2015).³⁷

³⁷ Les données disponibles sur la densité syndicale proviennent de deux sources, pour 1985-95 et 1997-2010. Le taux de syndicalisation national varie peu entre les séries, mais les écarts sont importants dans le cas de certaines provinces. Haddow ajuste les résultats afin d'en améliorer la comparabilité. La première série est ajustée de cette manière pour chaque année : Terre-Neuve-et-Labrador -12.79%, Île-du-Prince-Édouard -5.3%, Nouvelle-Écosse -0.29%, Nouveau-Brunswick -6.53%, Québec +2.51%, Ontario -1.4%, Manitoba +1.038%, Alberta +1.055%, Colombie-Britannique -1.81%. Seule la densité syndicale de Saskatchewan ne requiert pas correction (Haddow 2015, 43).

Plusieurs dispositions expliquent les écarts de densité syndicale au sein des provinces canadiennes, notamment la place accordée au secteur public par l'État. Le Québec se différencie encore une fois du reste du Canada, avec un mouvement syndical considérablement plus fort qu'ailleurs. Le taux de présence syndicale particulièrement élevé dans le milieu de la construction au Québec semble expliquer une part importante de l'écart avec l'Ontario (Labrosse 2016, 11). Toutefois, le graphique 2.6 semble montrer une tendance à la baisse du taux de syndicalisation partout au Canada.

Graphique 2.6 : Densité syndicale



La dernière hypothèse s'articule autour de l'importance du mouvement syndical : les différences de présence syndicale expliqueraient les écarts de bien-être au sein de la fédération canadienne. La présence d'un mouvement syndical

Source : Statistique Canada (2000, 2017)

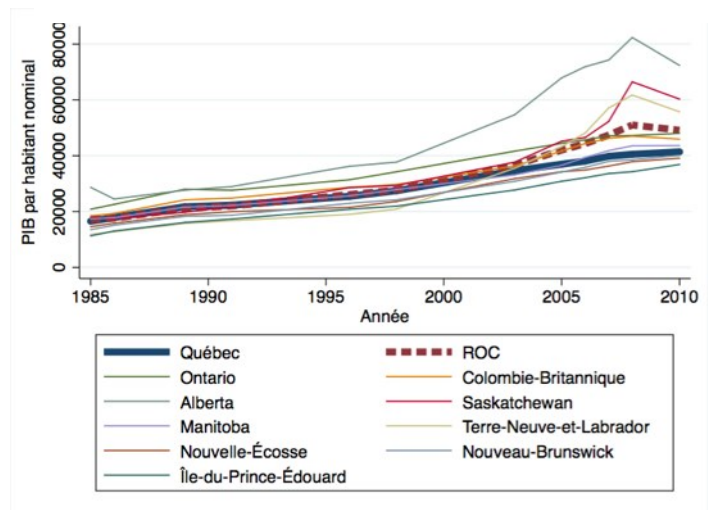
fort serait bénéfique au bien-être de la population dans son ensemble.

Variables additionnelles

Un certain nombre de variables sont ajoutées à l'analyse afin d'évaluer d'autres possibles causes et conséquences du bien-être au Canada. D'abord, pour s'assurer que les écarts de bonheur ne soient pas qu'une simple question de richesse, les valeurs du PIB par habitant en dollars

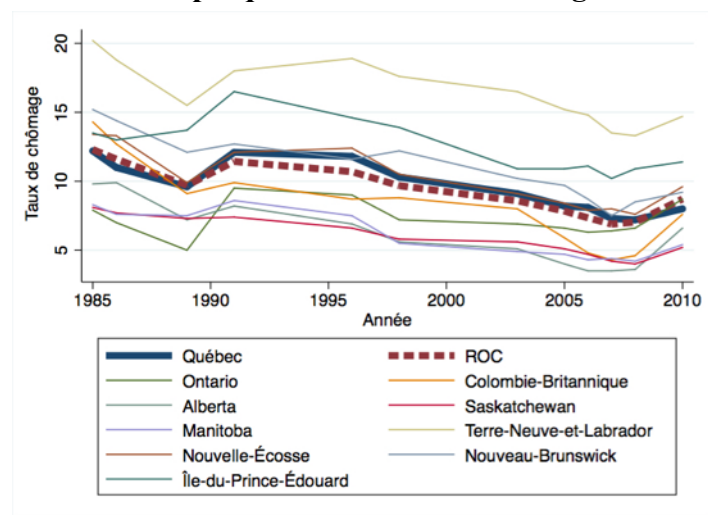
courants sont incluses à l'analyse.³⁸ Le graphique suivant illustre l'évolution du PIB à travers les provinces fédérées pour la totalité de la période en question. Ensuite, les taux de chômage moyens annuels des provinces sont ajoutés à l'analyse des écarts de bonheur au Canada (Statistique Canada 2017). Cette mesure fait aussi office de contrôle dans l'analyse de Benjamin Radcliff. Elle représente un indicateur clé pour toute étude du bonheur au niveau agrégé. Par ailleurs, la distribution de la richesse est considérée par l'intermédiaire du coefficient de Gini.³⁹ Ce dernier est disponible dans les bases de données de Statistique Canada (Statistique Canada 2016b).

Graphique 2.7 : PIB par habitant nominal



Source : Statistique Canada (2016a)

Graphique 2.8 : Taux de chômage



Source : Statistique Canada (2017)

Finalement, l'étude considère l'importance de la pauvreté en incluant différentes variables à cet effet. Pour ce

faire, le taux de pauvreté évalué par rapport à la mesure du panier de consommation et en fonction du seuil de faible revenu est considéré. Une fois de plus, les renseignements statistiques

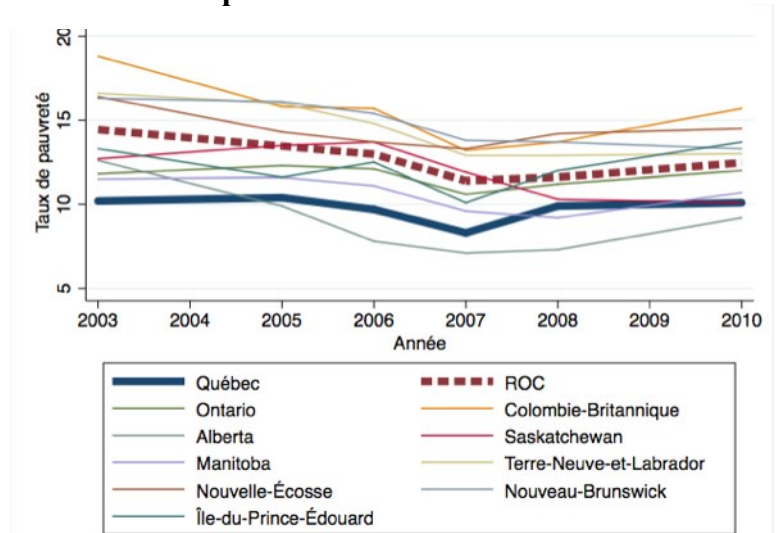
³⁸ Les données provinciales sur le PIB nominal sont disponibles dans les bases de données de Statistique Canada (Statistique Canada 2016b).

³⁹ Le coefficient de Gini est une mesure d'inégalité économique prenant une valeur entre 0 et 1, où 0 signifie une parfaite égalité et 1 une parfaite inégalité. Pour une représentation graphique, se référer au premier chapitre du mémoire.

sont rendus disponibles par l'organisme statistique national, mais seulement à partir des années 2000 pour le premier indice (Statistique Canada 2013).⁴⁰

L'accessibilité des données désirées a représenté un obstacle à la réalisation de cette recherche. Certains renseignements pertinents ne sont toujours pas recueillis à l'échelle des provinces ou ne le sont que sur une base irrégulière. Dans ces circonstances, l'analyse du cadre théorique initial de Radcliff a nécessité des ajustements dans le choix des variables retenues.

Graphique 2.9 : Pauvreté calculée à partir de la mesure du panier de consommation



Source : Statistique Canada (2013)

Méthode

Un grand nombre de méthodes est utilisé dans les recherches en sciences sociales. Nulle n'est supérieure aux autres ; toutes comportent leurs avantages et leurs limites. En effet, le choix de l'approche analytique dépend directement de la question de recherche à laquelle on doit répondre. Dans le cadre du mémoire, l'étude du bonheur canadien est abordée en suivant une approche comparative et quantitative. Des analyses bivariées sont effectuées afin de détecter l'impact de certains paramètres explicatifs sur la variable dépendante. L'analyse de régressions vient ensuite s'ajouter à l'examen quantitatif du bonheur au Canada.

⁴⁰ Le seuil de faible revenu est une mesure relative de la pauvreté. Il correspond à 50% du revenu médian, ajusté selon le nombre de personnes qui composent le ménage. Il est ici mesuré sur la base de 1992. Étant donné le mode d'imposition progressif en vigueur au Canada, les taux de pauvreté sont toujours plus faibles après impôts.

Cette recherche s'inscrit dans une perspective d'étude comparée de cas similaires (*most similar systems design*). Les provinces canadiennes sont des entités subfédérales ayant les mêmes champs de compétence, un État-providence libéral, un système parlementaire britannique, une économie interdépendante, et elles évoluent ensemble depuis maintenant plusieurs décennies (Deault-Picard 2015, 31). Elles partagent beaucoup de caractéristiques communes, mais diffèrent dans un aspect crucial (Halperin et Heath 2012, 210). Depuis déjà quelque temps, l'utilisation des méthodes statistiques prédomine dans les revues scientifiques en science politique. Elles sont d'une pertinence particulière dans le cas d'études comparées. Pour des raisons de disponibilité des données, l'analyse des déterminants du bonheur au Canada se limite à un échantillon maximal de 120 observations (N=120). Chaque année au sein d'une province correspond donc à une observation.⁴¹ La reproduction de cette recherche dans quelques années, avec l'inclusion de plus d'observations, pourrait probablement ajouter de la robustesse à l'analyse. Les sections qui suivent servent à justifier le choix et la convenance de l'outil sélectionné pour les fins de l'étude.

Corrélations

L'analyse de corrélations bivariées permet d'identifier le lien associatif entre deux variables et la puissance de cette association (Halperin et Heath 2012, 367). Cette approche seule n'apporte pas de résultats robustes, mais vient très bien s'ajouter à l'argument narratif. Considérant le casse-tête canadien, elle représente une bonne manière d'entamer la démarche de recherche. L'analyse des coefficients de corrélation, appuyée par des représentations graphiques, apporte une idée sommaire de la relation qui lie deux variables (Halperin et Heath 2012, 370). Néanmoins, il demeure essentiel de garder à l'esprit qu'une simple association entre variables ne témoigne pas nécessairement d'une relation de cause à effet. Le paysage politique canadien a

⁴¹ Statistique Canada recueille les données sur la satisfaction face à vie depuis 1985 sur une base inconstante. Les 120 observations correspondent donc à douze années de collecte de données multipliées par les dix provinces canadiennes.

beaucoup changé depuis la première vague d'enquête sur la satisfaction face à la vie et la disponibilité des données ne permet pas toujours d'expliquer avec un bon degré d'exactitude les changements observés. Les résultats obtenus par le biais des coefficients de corrélation peuvent apporter un début d'explication aux faits observés.

Régressions multivariées transversales et chronologiques

Une tentative de réponse aux écarts de bien-être exprimé est apportée à l'aide des régressions multivariées transversales et chronologiques (*time-series cross-sectional*). L'utilisation des RMTC fait à peu près consensus en science politique ; elles représentent désormais le standard dans les études comparées d'économie politique (Beck 2008, 476). Les RMTC produisent des observations répétées à travers les temps et l'espace ; elles permettent de maximiser le nombre d'unités au sein d'un même échantillon (Beck et Katz 1995, 634).

Les multiples stratégies d'approche aux régressions multivariées transversales et chronologiques font l'objet de vigoureux débats au sein du milieu académique (Noël 2016b, 18). Nathaniel Beck et Jonathan Katz (1995) proposent de regrouper toutes les données sous un même ensemble (*Panel Corrected Standard Errors*) en ignorant l'hétérogénéité entre groupes. Cette technique a l'avantage d'être simple, mais camoufle les variations entre groupes (*between*) et à l'intérieur de ceux-ci (*within*), dans ce cas-ci les provinces canadiennes. Pour contrôler ces variations, plusieurs chercheurs préfèrent s'appuyer sur des modèles à effets fixes (*fixed effects*) qui mettent l'accent sur les variations à l'intérieur des groupes (*within*). Néanmoins, ces modèles ne permettent pas d'évaluer l'effet des variables qui changent peu ou pas du tout, ce qui est commun en politique comparée (Bell et Jones 2015, 139). Dans l'analyse agrégée du bonheur, Benjamin Radcliff propose d'utiliser un modèle à effets aléatoires (*random effects*) pour contrer le faible nombre d'observations (Radcliff 2013, 122). Selon Bartels (2015), cette approche

pondère le poids des variations à l'intérieur (*within*) de chaque province et entre ces dernières (*between*), mais comporte un risque probant d'autocorrélation entre le terme aléatoire et les variables temporelles. Tous les modèles présentés détiennent leurs avantages et leurs inconvénients ; le choix du modèle doit correspondre à l'argument théorique et aux données disponibles (Noël 2016b, 18).

Bartels (2015) propose de modeler explicitement les effets *within* et *between* des provinces, de façon à éviter de les confondre ou à ignorer la moitié de ceux-ci. Cette nouvelle approche dans les analyses de régression multivariée transversale et chronologique permet de générer des groupes spécifiques afin de modéliser adéquatement les effets distincts (Noël 2016b, 18). Ce modèle est une régression robuste et nécessite l'ajout d'une variable dépendante retardée pour tenir compte de la dynamique temporelle. Cette approche semble la plus appropriée pour les fins de notre recherche. Elle permet de percevoir l'impact de chacun des déterminants à l'intérieur des provinces et entre ces dernières. Afin de satisfaire aux exigences du modèle statistique, une variable retardée d'un an ($t-1$) de la variable dépendante est créée. Par exemple, la valeur de la variable pour 1986 correspond à celle de 1985, et ainsi de suite. La composition des modèles de régression est dévoilée plus loin dans ce chapitre.

Transformations de variables et modèles de régression

Certaines variables brutes ont dû être transformées afin de répondre à quelques précautions méthodologiques, c'est-à-dire les problèmes d'hétéroscédasticité et de distribution normale des données. C'est le cas des variables « lib » et « pibhab » qui ont dû être mises au logarithme (log) pour l'analyse de régression. Les besoins de transformation ont été évalués avec les commandes « ladder » et « gladder » du logiciel statistique Stata. Le tableau 2.1 présente le

choix des variables retenues, les transformations apportées et les effets attendus sur la variable dépendante.

L'analyse statistique du bonheur au sein de la fédération canadienne nécessite l'usage de deux modèles de régression. La présence de colinéarité entre les dépenses publiques sociales et le fardeau fiscal impose de ne pas les inclure au sein d'un seul et même modèle ($r=0.87$). Ces variables expliquent donc le même phénomène : la place de l'État-providence. L'inclusion de variables trop fortement corrélées viendrait nuire au caractère explicatif des modèles. Ainsi, le premier modèle est composé des variables « dspib », « lib », « dsyn », « pibhab », « gini » et « mpc ». Le second modèle reprend les variables du premier modèle, mais en prenant soin de remplacer la variable « dspib » par « taxepib ». Un récapitulatif des modèles est illustré au tableau 2.2.

Tableau 2.1 : Récapitulatif des variables retenues

Variables indépendantes	Composition	Transformation pour les modèles	Nature de la relation attendue avec la satisfaction face à la vie
svret	Satisfaction face à la vie retardée	Retardée (t-1) d'une période	Nuancée
dpspib	Dépenses publiques sociales en proportion du PIB	Aucune	Positive (+)
taxepib	Fardeau fiscal en pourcentage du PIB	Aucune	Positive (+)
gauche	Partis de gauche au pouvoir	Aucune	Positive (+)

lib	Indice de liberté économique	Logarithme (log)	Négative (-)
dsyn	Densité syndicale	Aucune	Positive (+)
pibhab	PIB nominal par habitant	Logarithme (log)	Nuancée
chom	Taux de chômage	Aucune	Négative (-)
gini	Coefficient de Gini	Aucune	Nuancée (+/-)

mpc	Pauvreté calculée à partir de la mesure du panier de consommation	Aucune	Négative (-)
sfr	Pauvreté calculée à partir du seuil de faible revenu	Aucune	Négative (-)

Tableau 2.2 : Récapitulatif des modèles de régression

Modèles	Composition
Modèle 1	svret, dspib, lib, dsyn, pibhab, gini, mpc
Modèle 2	svret, taxpib, lib, dsyn, pibhab, gini, mpc

Chapitre 3 : Résultats et discussion

Ce dernier chapitre expose et analyse les résultats obtenus à l'aide des méthodes statistiques. Il offre une discussion d'ensemble sur les faits reportés. D'abord, l'analyse des coefficients de corrélation dévoile la relation d'association entre la satisfaction face à la vie et plusieurs variables indépendantes. Ensuite, l'étude des régressions multivariées transversales et chronologiques complète l'analyse statistique. Finalement, le volet quantitatif laisse place à une discussion générale sur la nature des résultats obtenus.

Exposé et analyse des résultats

Corrélations

Cette section aborde les relations bivariées. Tout d'abord, le regard se porte sur les variables politiques propres au cadre théorique, c'est-à-dire les dépenses publiques, le fardeau fiscal, la partisanerie politique, la réglementation économique et la présence syndicale. Les variables politiques additionnelles, jugées pertinentes pour les fins de la recherche, sont par la suite analysées. L'observation des coefficients de corrélation se fait en trois temps. Dans un premier temps, les coefficients sont mesurés par rapport à l'ensemble des observations disponibles (N=120). Dans un second temps, l'analyse originale est récidivée, mais cette fois en excluant les valeurs associées au Québec (N=108). Dans un dernier temps, seules les observations disponibles à partir de 2003 sont conservées (N=60). Cette période correspond au moment auquel le bonheur des Québécois rejoint celui du reste des Canadiens. Le tableau 3.1 expose les coefficients de corrélation pour les variables appartenant au cadre théorique. À première vue, la

plupart des facteurs semblent conformes à la théorie. Seule l'orientation partisane indique des résultats contraires aux hypothèses dans le cas des trois échantillons.

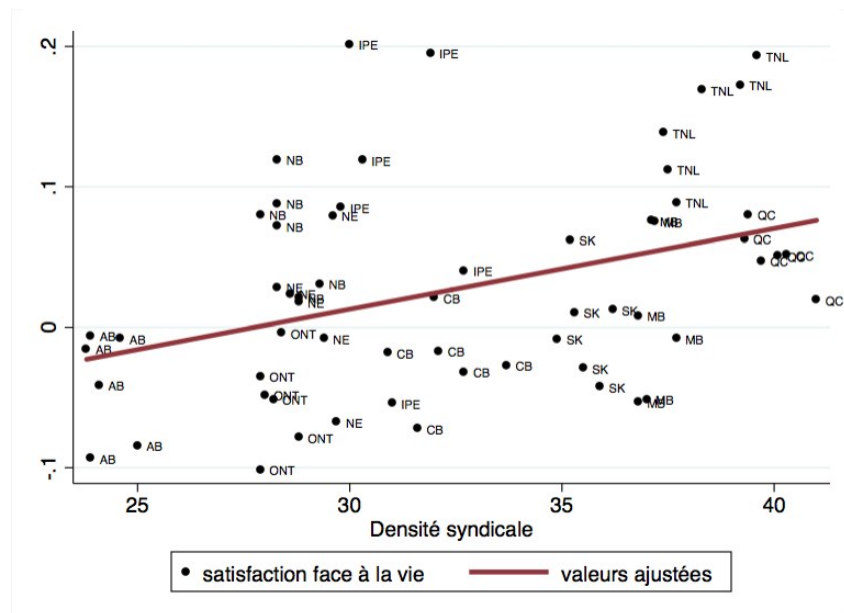
Tableau 3.1 : Coefficients de corrélation des variables théoriques

Variables	Échantillon 1 (N=120)	Échantillon 2 (N=108)	Échantillon 3 (N=60)
dpspib	0.1745	0.3027	0.4339
taxepib	0.3163	0.3880	0.5942
gauche	- 0.1851	- 0.1029	- 0.1892
lib	- 0.0590	- 0.2893	- 0.3337
dsyn	- 0.1142	0.0112	0.3769

Les coefficients, même s'ils sont contre-théoriques, s'avèrent de trop faible magnitude pour témoigner d'une quelconque relation robuste entre la partisanerie politique et le bonheur au

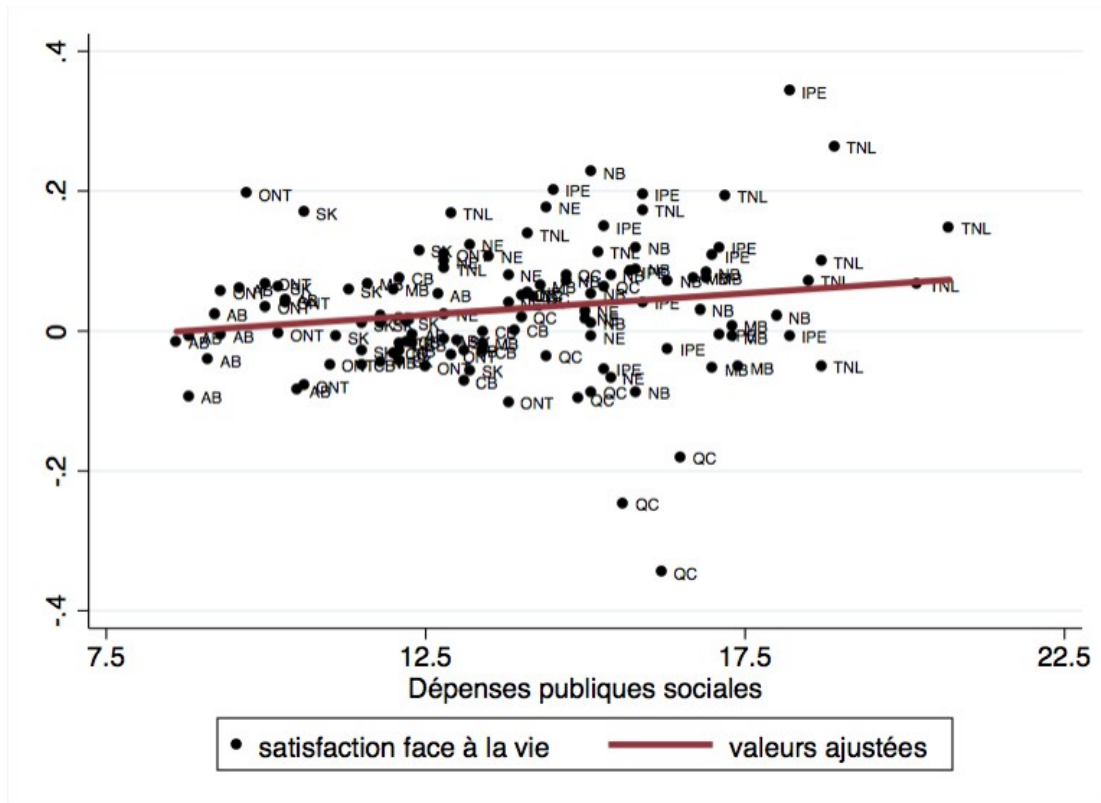
Canada. Les résultats sur la densité syndicale sont plus nuancés. On constate de faibles relations, négative pour le premier échantillon et positive pour le second, entre la variable explicative et la variable du bonheur. La relation se clarifie lorsqu'on examine le troisième

Graphique 3.1 : Densité syndicale et satisfaction face à la vie (N=60)



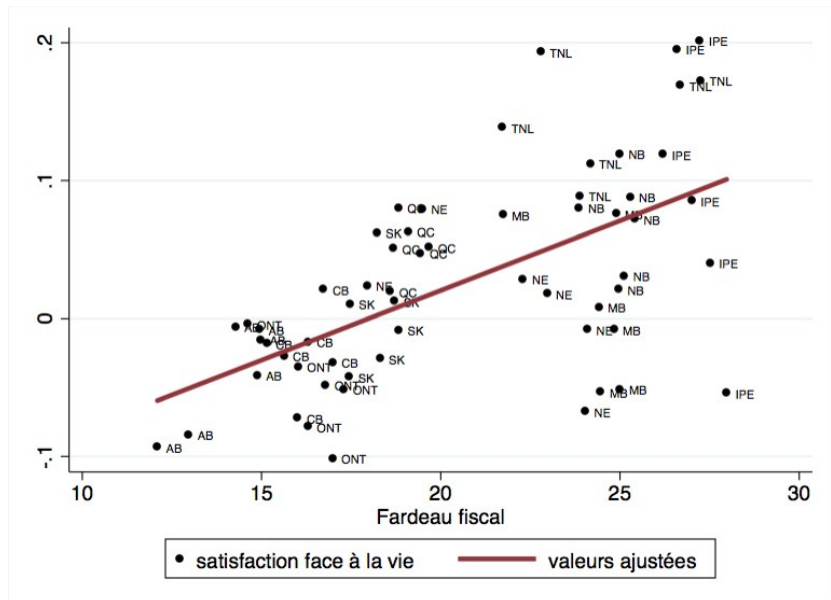
échantillon : un coefficient positif et relativement fort. La présence syndicale semble être fortement liée au bien-être lorsque seules les années 2000 sont considérées. Les résultats présentés ravivent le débat sur la pertinence de l'approche des ressources du pouvoir ; seuls les acteurs syndicaux paraissent associés à un effet positif de la qualité de vie (Banting et Myles 2012, 10; Deault-Picard 2015, 64). Les dépenses publiques, le fardeau fiscal et la liberté économique apportent des constats conformes aux hypothèses de recherche dans tous les cas. Comme c'est le cas pour la présence syndicale, les relations semblent plus musclées pour le troisième échantillon d'observations. Ceci s'explique par la présence de données aberrantes qui paraissent fausser le rapport réel entre le bonheur et les variables explicatives, notamment les premières observations sur le Québec. Ces données contrastent beaucoup avec les autres observations.

Graphique 3.2 : Dépenses publiques sociales et satisfaction face à la vie (N=120)

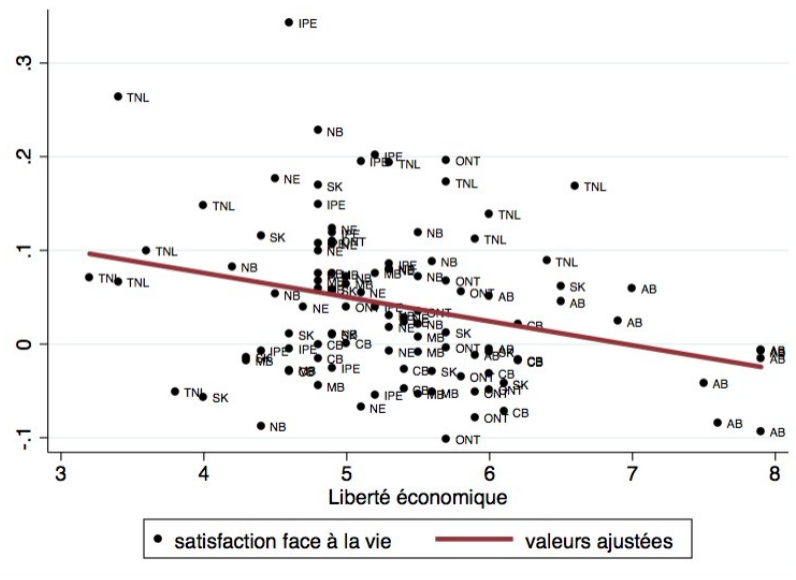


Lors des premiers cycles de l'enquête, les Québécois se disaient beaucoup moins heureux que le niveau de leurs dépenses publiques semblait le laisser présumer. Les observations situées aux limites inférieures du graphique 3.2 illustrent cette réalité. Conséquemment, ces données viennent altérer la force de la relation. Les effets positifs du fardeau fiscal sont faciles à percevoir. Les provinces qui taxent davantage en proportion de leur PIB se disent plus heureuses. Le tableau 3.1 et le graphique 3.4 démontrent une relation négative entre le bien-

Graphique 3.3 : Fardeau fiscal et satisfaction face à la vie (N=60)



Graphique 3.4 : Réglementation économique et satisfaction face à la vie (N=108)



être et la réglementation du marché. Les coefficients de corrélation sont particulièrement forts lorsque seuls les échantillons deux et trois sont considérés. Les effets pervers du laissez-faire sur le bien-être général apparaissent évidents, notamment avec le cas de l'Alberta : une faible réglementation économique combinée à un bas niveau de satisfaction exprimé face à la vie. L'analyse de corrélations semble confirmer, à l'exception de la variable sur la gauche partisane,

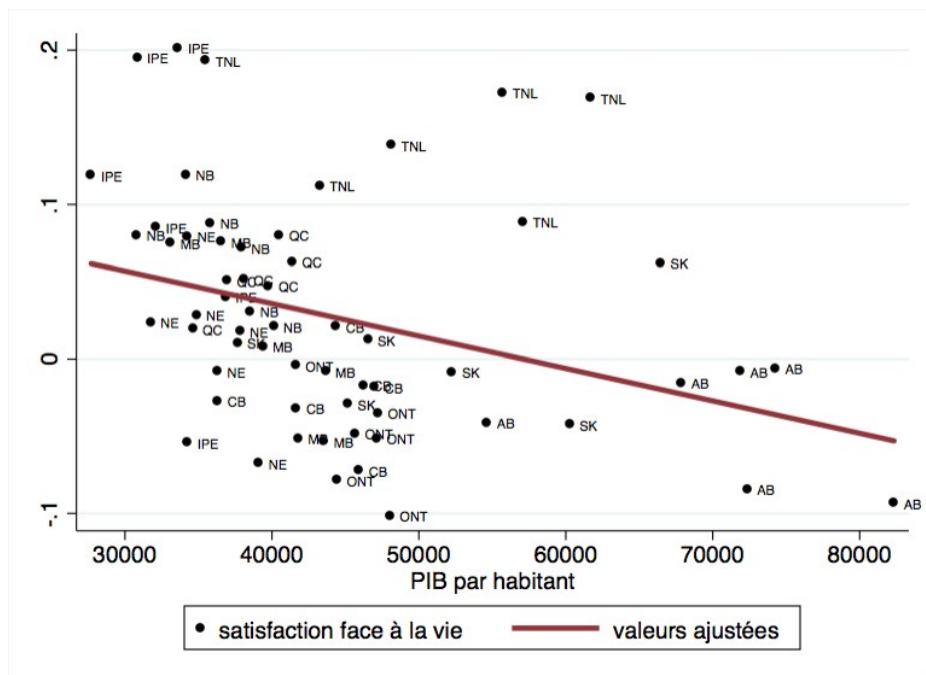
la présence d'intermédiaires politiques pour expliquer les écarts de bonheur ressenti au Canada. Règle générale, les citoyens des provinces aux orientations politiques progressistes, c'est-à-dire munies d'un mouvement syndical fort, d'une réglementation économique sévère, d'un État-providence qui impose et qui dépense, expriment un plus haut degré de satisfaction face à la vie.

Les coefficients de corrélation qui lient les variables additionnelles à la satisfaction face à la vie sont énumérés au tableau 3.2. Les relations décrites sont moins claires et souvent contre-intuitives. Les différents échantillons décrivent une relation négative entre le bien-être subjectif et le PIB par habitant. Le niveau de satisfaction face à la vie est moins élevé au sein des provinces riches.

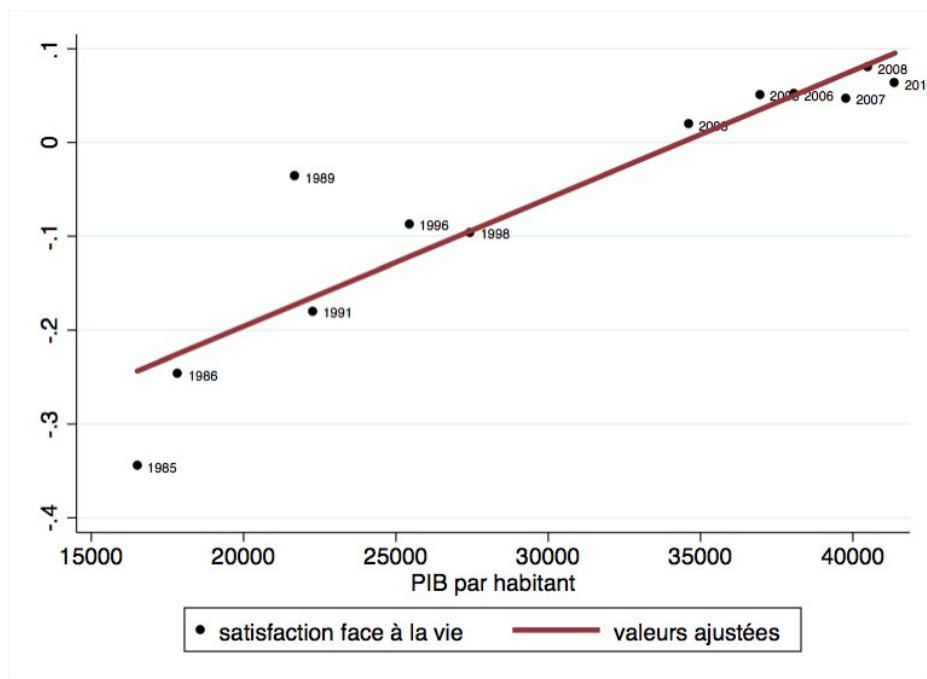
Tableau 3.2 : Coefficients de corrélation des variables additionnelles

Variabes	Échantillons 1 (N=120)	Échantillons 2 (N=108)	Échantillon 3 (N=60)
pibhab	- 0.1746	- 0.3356	- 0.3338
chom	0.3151	0.4610	0.6476
gini	- 0.2331	- 0.3650	- 0.5495
mpc	Données indisponibles	Données indisponibles	0.2262
sfr	0.2624	0.3124	0.4355

Graphique 3.5 : PIB par habitant et satisfaction face à la vie (N=60)



Graphique 3.6 : PIB par habitant et satisfaction face à la vie au Québec (N=12)



L'examen de la relation entre bonheur et richesse au Canada vient défier le paradoxe d'Easterlin (1974), du moins en apparence. Contrairement à ce qu'avance le paradoxe, les provinces les plus pauvres sont plus

heureuses à un moment précis dans le temps.

Le bien-être déclaré des Québécois, au cours de la période sondée, évolue de pair avec celui de son PIB par habitant. Loin de vouloir discréditer Easterlin, il faut toutefois souligner

l'absence de preuves en faveur du paradoxe au sein de la fédération canadienne. Par ailleurs, les données démontrent des résultats contre-théoriques concernant l'influence du chômage sur le

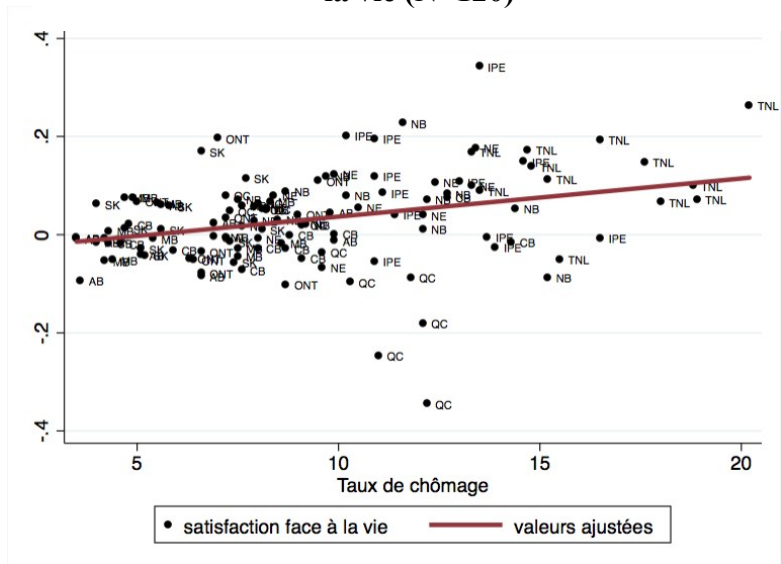
niveau de bonheur agrégé. En observant le graphique 3.7, on remarque l'association positive entre la variable dépendante et le niveau de chômage annuel moyen. Ces résultats sont difficiles à interpréter. Le niveau d'emploi fait partie intégrante de l'équation du bonheur au niveau agrégé, et la littérature n'est pas en mesure de justifier les résultats obtenus.

Un ou plusieurs facteurs inconnus, non considérés dans la présente analyse, ont probablement leur rôle à jouer dans l'explication de ces observations. L'approfondissement du champ de recherche pourrait apporter de meilleures réponses, car pour l'instant cette relation reste à

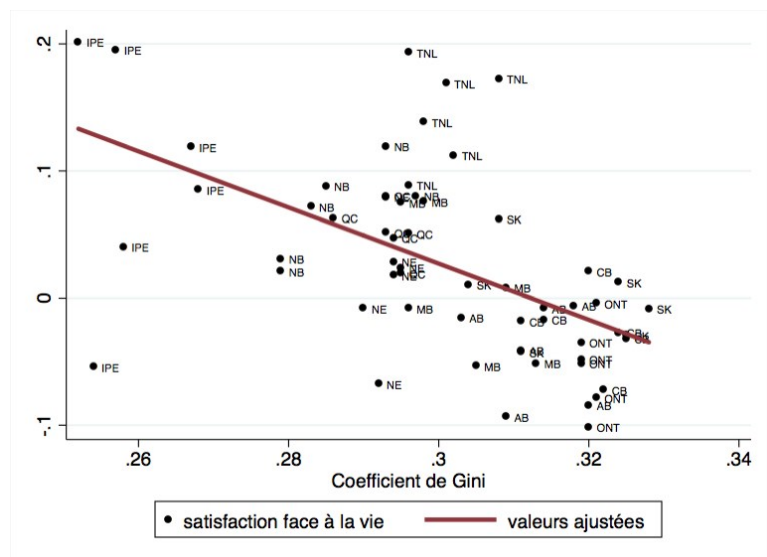
élucider. Même si la relation n'est vraisemblablement pas causale, les faits demeurent : les provinces canadiennes avec des taux de chômage élevés rapportent un niveau de satisfaction face à la vie élevé. Dans un autre ordre d'idées, l'analyse des coefficients de corrélation semble défendre la thèse égalitaire. En effet,

les données de l'enquête attestent des conséquences néfastes des inégalités de revenu sur le bien-

Graphique 3.7 : Taux de chômage et satisfaction face à la vie (N=120)



Graphique 3.8 : Coefficient de Gini et satisfaction face à la vie (N=60)



Régressions multivariées transversales et chronologiques

La section qui suit présente les résultats de régression obtenus avec l'approche *between-within*. Pour les fins de l'analyse, l'échantillon a été limité à 60 observations (N=60), c'est-à-dire aux données qui débutent en 2003. Cette sélection permet de faire abstraction des observations distantes, notamment les premières données associées au Québec. Certaines variables ont été complètement écartées de l'analyse de régression : les orientations partisanes et le taux de chômage. Les résultats obtenus lors des analyses de corrélation motivent cette omission volontaire. La mesure du panier de consommation a été préférée à celle du seuil de faible revenu pour rendre compte de la pauvreté.

Tableau 3.3 : Régressions multivariées transversales et chronologiques

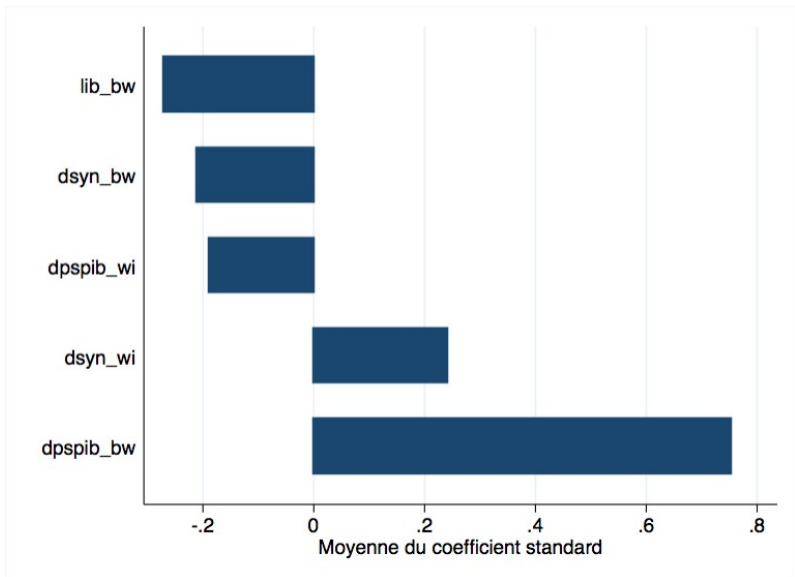
VARIABLES	MODÈLE 1	MODÈLE 2
svret_wi	-0.0222 (0.225)	-0.0376 (0.204)
dpspib_bw	0.0315*** (0.00964)	
dpspib_wi	-0.0120* (0.00625)	
taxepib_bw		0.0132*** (0.00382)
taxepib_wi		-0.00348 (0.00503)
lib_bw	-0.1916* (0.10117)	-0.2803** (0.13003)
lib_wi	0.3809 (0.30717)	0.4146 (0.29439)
dsyn_bw	-0.00411* (0.00210)	-0.00196 (0.00154)
dsyn_wi	0.0125** (0.00603)	0.00262 (0.00422)
pibhab_bw	0.231 (0.201)	0.241 (0.262)
pibhab_wi	-0.284 (0.189)	-0.304* (0.172)
gini_bw	0.247 (1.304)	-0.386 (1.410)
gini_wi	-1.404 (1.150)	-1.318 (1.206)
mpc_bw	0.00339 (0.00675)	0.00299 (0.00870)
mpc_wi	-0.00914 (0.0115)	-0.0106 (0.0112)
Constantes	-2.376 (1.942)	-2.058 (2.344)
Observations	60	60
Nombre de provinces	10	10

Erreur standard entre parenthèses ; *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Le tableau 3.3 expose les résultats obtenus pour les deux modèles de régression et spécifie le degré de signification des relations. Dans le premier modèle, les dépenses publiques en proportion du PIB donnent des résultats à la fois contraires et significatifs. Le coefficient *between* est positif, alors que *within* est négatif. Selon ces résultats, l'État-providence explique les écarts de bonheur entre provinces, mais non à l'intérieur de celles-ci. Néanmoins, la magnitude des coefficients suggère un effet plus important du facteur *between*. La densité syndicale, au contraire, affecte positivement la satisfaction face à la vie à l'intérieur de la province (*within*), mais reporte un effet négatif entre provinces (*between*). Par ailleurs, la liberté économique semble avoir un effet nocif sur le niveau de bien-être exprimé au Canada. Le coefficient de régression significatif au niveau *between* confirme les effets dommageables du laissez-faire sur le bonheur exprimé. Le second modèle vient soutenir, dans la plupart des cas, les résultats précédemment soulevés. Le fardeau fiscal obtient des résultats positifs et significatifs pour la variable *between*. Les prélèvements fiscaux justifient en partie les écarts de satisfaction face à la vie entre provinces. La preuve des effets pervers du laissez-faire est réaffirmée, et ce, avec un degré statistiquement significatif plus élevé. Finalement, le tableau 3.3 démontre des résultats qui peuvent aller à l'encontre de la pensée populaire : la valeur associée au PIB par habitant reçoit des résultats négatifs et significatifs au niveau *within*. L'augmentation de la richesse à travers le temps, effet a priori positif, doit produire des effets collatéraux qui affectent négativement le bonheur des Canadiens.

Les coefficients standardisés facilitent la compréhension des conséquences de chacune des variables sur le bonheur ressenti. Le diagramme à bandes horizontales permet une bonne visualisation des effets décrits. Les graphiques 3.10 et 3.11

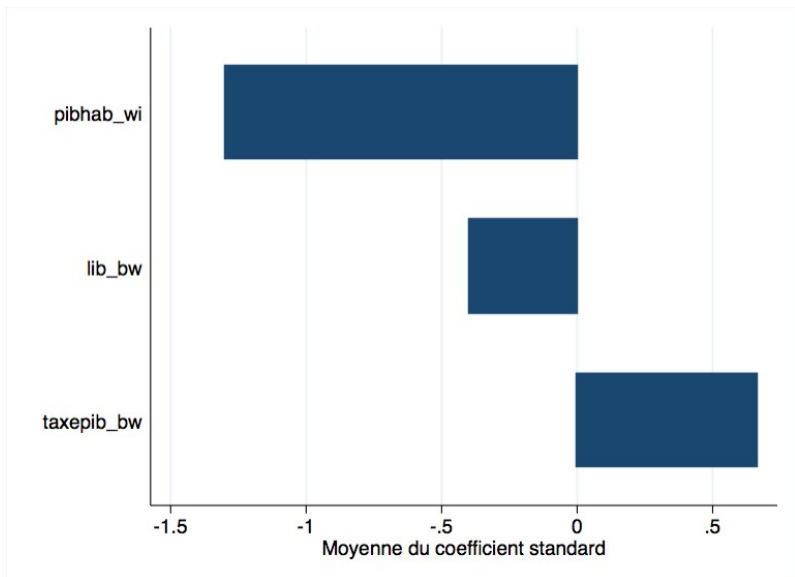
Graphique 3.10 : Coefficients standardisés du modèle 1



présentent ces coefficients pour les deux modèles *between-within*. Tel qu'illustré au graphique 3.10, une augmentation des dépenses publiques sociales produit à son tour une augmentation de satisfaction face à la vie d'environ

Graphique 3.11 : Coefficients standardisés du modèle 2

0.75 écart type. Le gain d'un écart type de liberté économique représente une perte de 0.27 écart type sur le bien-être des Canadiens. L'effet positif du regroupement syndical *within* tend à être contrebalancé par les effets négatifs au niveau



between. L'influence est plutôt transversale : les effets *within* ont un impact plutôt limité à l'intérieur du premier modèle. Le graphique 3.11 illustre les conséquences toujours positives de l'État-providence. Une hausse d'un écart type du fardeau fiscal est traduite par l'amélioration de

la satisfaction face à la vie de l'ordre de 0.66 écart type. Finalement, une croissance du PIB par habitant d'un écart type se répercute par une baisse de 1.3 écart type de satisfaction face à la vie.

Les résultats exposés sont conformes aux hypothèses de recherche à une exception près : l'influence favorable des partis de gauche n'est pas confirmée par les données canadiennes. Conformément aux hypothèses, les conséquences de la taille de l'État, de la réglementation économique et de la présence syndicale sont démontrées par l'analyse bivariée. La plupart des constats sont reproduits dans l'analyse de régression avec des résultats statistiquement significatifs. La gauche politique permet d'expliquer, dans une certaine mesure, les écarts de satisfaction face à la vie au Canada.

Discussion

Les résultats obtenus apportent une meilleure compréhension des écarts de satisfaction face à la vie au Canada. Néanmoins, plusieurs questions sont laissées en suspens et nécessitent d'être examinées de plus près. Les conclusions de Barrington-Leigh sont initialement revisitées. Ensuite, l'évolution du modèle québécois au sein de la fédération canadienne est parcourue et discutée. Les limites de la recherche et les questions laissées en suspens sont par la suite évoquées.

Retour sur les conclusions de Barrington-Leigh

Au terme de ses recherches, Christopher P. Barrington-Leigh (2014, 160) conclut que le succès des Québécois à favoriser des vies heureuses est probablement une question de culture et d'institutions. La tendance observée n'est pas propre aux femmes, elle n'est pas spécifique à un groupe d'âge particulier et elle ne s'explique pas par le clivage entre le milieu urbain et le milieu rural :

Il est clair selon les trajectoires que le gain de satisfaction face à la vie au Québec n'est pas dépendant du genre, mais affecte tant les hommes que les femmes. La conjoncture n'est pas générationnelle puisqu'elle touche aussi bien les Québécois nés avant et après la Révolution tranquille. Bien que les écarts soient présents entre les villes et les campagnes, le phénomène demeure moins marqué qu'ailleurs au Canada⁴² (Barrington-Leigh 2013, 199, traduction libre).

Barrington-Leigh démontre que la hausse du bonheur au Québec est un fait généralisé au sein de la société francophone : les minorités anglophones et allophones n'affichent pas de gains aussi soutenus.⁴³ Selon le chercheur, les contrecoups de la Révolution tranquille, notamment la perte d'un grand nombre d'institutions communautaires relevant de l'Église, expliqueraient le faible niveau de satisfaction face à la vie en 1985 (Barrington-Leigh 2014, 159). Le sentiment identitaire, préalablement défini autour du catholicisme, aurait pris un certain moment à se redéfinir. Une période de transition aurait été nécessaire pour que les changements politiques apportés au cours de cette période se traduisent de manière concrète en une amélioration de la satisfaction face à la vie des Québécois. Barrington-Leigh va même jusqu'à avancer que la véritable réponse est peut-être liée au capital social : les Québécois ont des liens familiaux plus forts, mais ont des contacts moins fréquents avec leurs amis. Il explique cette dichotomie par la mobilité interprovinciale relativement faible des francophones en comparaison au reste des Canadiens (Barrington-Leigh 2014, 161). Ces propos font écho à ceux de Putnam qui accuse l'État-providence pour le déclin du capital social (Putnam 2000, 281). Par ailleurs, Barrington-Leigh ne croit pas que la diminution du taux de chômage au Québec puisse être un facteur décisif de l'augmentation du bien-être ; ses recherches ne font pas ressortir de relation causale entre le chômage et le bien-être. Finalement, le chercheur soutient que si l'égalité représente un facteur de la hausse du bien-être au Québec, celle-ci doit reposer sur une base plus subtile que le simple

⁴² Les données sur le clivage entre le milieu urbain et le milieu rural ne sont disponibles qu'à partir du cycle onze de l'*Enquête sociale générale*.

⁴³ Il demeure prudent dans cette affirmation puisque les données sur les anglophones et allophones constituent de plus petits échantillons.

écart des revenus (Barrington-Leigh 2014, 156). Les résultats soutirés de l'analyse statistique vont dans le sens de l'hypothèse du chercheur. L'analyse des coefficients de corrélation montre une association négative entre les inégalités de revenus et le bien-être exprimé. Néanmoins, les analyses de régression n'apportent pas de constats significatifs en faveur de cette relation ; d'autres facteurs économique-politiques inconnus doivent interférer dans l'équation.

Le modèle québécois d'hier à aujourd'hui

Pour bien comprendre l'évolution distincte de la satisfaction face à la vie au Québec, il apparaît nécessaire de considérer les bouleversements politico-historiques des dernières décennies, qui ont modifié en profondeur le paysage particulier au Québec. Au lendemain du décès de Maurice Duplessis, le Québec sort de la « Grande Noirceur » et s'engage dans un processus de changement connu sous le nom de « Révolution tranquille ». Souvent décrite comme un simple processus de rattrapage et de modernisation, la période qui débute avec l'élection d'un gouvernement libéral progressiste est un moment de profonde rénovation de la politique québécoise : les valeurs traditionnelles et l'ordre établi sont âprement remis en question (Heintzman 1983, 50). Le premier ministre Jean Lesage utilise le seul pouvoir à sa disposition, celui de l'État, pour s'attaquer au faible niveau de confiance vis-à-vis la politique provinciale et aux inégalités dont sont victimes les francophones (Noël 2010, 100). À la fin des années 1960, la création d'un parti souverainiste provincial, le Parti québécois, vient graduellement transformer l'échiquier politique provincial. Le nouveau parti souverainiste prend rapidement une orientation sociale : la réduction des disparités de revenus, la poursuite de l'égalité des chances ainsi que la hausse de la participation politique et entrepreneuriale sont parmi les priorités inscrites à l'agenda (Wiseman 2007, 177). Plusieurs réformes sont adoptées par le gouvernement de René Lévesque, notamment la *Loi régissant le financement des partis politiques* ainsi que la *Charte de la langue*

française. Cette période est marquée d'une forte mobilisation de la société civile : les regroupements syndicaux obtiennent de précieux gains et le mouvement féministe québécois est en pleine éclosion. La construction provinciale et le développement des politiques sociales font rapidement l'objet de mobilisation nationaliste ; le caractère distinct de l'identité québécoise est de plus en plus évoqué (Pelletier 2009, 64; Béland et Lecours 2012, 74). Les succès de la Révolution tranquille laissent les Québécois, particulièrement la majorité francophone, avec une perception favorable à l'endroit de l'égalité et de l'intervention étatique (Noël 2012, 261). La montée du sentiment identitaire mène les forces souverainistes à un premier référendum sur la souveraineté-association : le statu quo persiste.

En 1982, le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, avec l'appui de neuf dirigeants provinciaux, rapatrie la constitution canadienne du Royaume-Uni à l'insu du Québec. Le gouvernement québécois ne pouvait approuver une nouvelle constitution sans une révision de l'actuelle répartition des pouvoirs : les politiciens québécois réclamaient davantage de moyens pour la conduite des politiques sociales (Noël 2010, 92). Laissés pour compte, les Québécois tournent le dos aux Libéraux fédéraux et offrent une majorité de sièges aux progressistes-conservateurs lors de l'élection de 1984. Cette période correspond à celle des premières données disponibles de l'*Enquête sociale générale* : le niveau de satisfaction face à la vie du Québec est alors à son plus bas. Le contexte politique canadien ne joue pas en la faveur du Québec : il est isolé des autres provinces canadiennes (Pelletier 2009, 66). Les premières années du gouvernement Mulroney, coïncident avec une hausse inégalée de la satisfaction par rapport à la vie des Québécois. L'enthousiasme suscité par le départ des Libéraux et l'arrivée d'un nouveau gouvernement se disant plus ouvert aux demandes du Québec semble favorable. Néanmoins, la réconciliation nationale honorable et enthousiaste voulue par Brian Mulroney n'a pas lieu (Pelletier 2009, 66). Elle est battue deux fois plutôt qu'une sur un point spécifique : la

reconnaissance du Québec comme société distincte (McRoberts 1997, 198). Les provinces de Terre-Neuve et du Manitoba refusent de ratifier l'entente du lac Meech avant l'été 1990 ; le référendum sur l'accord de Charlottetown est rejeté par une majorité de Canadiens en 1992. La distinction québécoise est de plus en plus apparente et fait l'objet de virulents débats. Au lendemain de l'échec du lac Meech, le niveau de satisfaction face à la vie des Québécois chute momentanément ; le sentiment d'insatisfaction vis-à-vis le fédéralisme canadien apparaît évident. Les échecs de réforme constitutionnelle sont lourds de conséquences, et l'option souverainiste reçoit désormais le support d'une majorité de Québécois francophones (Vallée-Dubois 2016, 32). Plusieurs députés québécois, dont Lucien Bouchard, quittent leur parti respectif et fondent le Bloc Québécois : un parti fédéral qui promeut l'indépendance du Québec. Dès 1993, le Bloc rallie l'électorat québécois et forme l'opposition officielle à Ottawa. Les forces indépendantistes s'unissent et marchent vers un second référendum en quinze ans : l'option fédéraliste l'emporte avec une très faible majorité. Toutefois, les événements ne paraissent pas affecter le bonheur des Québécois : le niveau de satisfaction face à la vie demeure stable malgré l'échec référendaire.

Suite à l'annonce des résultats référendaires, Jacques Parizeau démissionne de son poste de premier ministre et est presque aussitôt remplacé par Lucien Bouchard. Ce dernier hérite d'un contexte difficile ; un nouveau pacte social doit être conclu. Le nouveau chef du PQ réunit les principaux acteurs sociaux avec qui il établit les bases d'un nouveau modèle québécois :

Né entre 1996 et 2006, le nouveau cadre redistributif du Québec inclut d'ambitueuses et englobantes politiques familiales, des mesures flexibles destinées au marché du travail, ainsi qu'une loi et une stratégie pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces politiques ne faisaient pas qu'étendre le modèle canadien d'État-providence libéral instauré dans les années 1960 et 1970, mais elles délimitaient un nouveau modèle distinct pour le vingt-et-unième siècle. (Noël 2012, 262, traduction libre)

Les Québécois ont choisi un chemin différent du reste des Canadiens (Banting et Myles 2012, 18). Malgré la situation difficile des années 90, l'État-providence québécois n'a pas reculé, mais

s'est plutôt remodelé (Noël 2016a, 146). Alors arrivé à maturité, l'appui au modèle québécois dépasse largement les organisations politiques de gauche et les regroupements syndicaux : il regroupe la majorité de la société québécoise. Dans les années 2000, le gouvernement libéral de Jean Charest a vite fait de réaliser qu'il valait mieux gouverner près du centre ; qu'un large consensus protégeait le modèle québécois (Noël 2010, 105). La stabilisation du niveau de satisfaction face à la vie des Québécois coïncide avec la reconnaissance identitaire et la période de restructuration de l'État-providence.⁴⁴ Le modèle québécois semble mieux adapté aux risques de la mondialisation. Le bien-être des Québécois a moins souffert de la récession de 2008.

Au cours des dernières décennies, Québec a choisi d'aller à contre-courant et de faire cavalier seul sur le chemin des politiques sociales avec les résultats que l'on connaît : diminution de la pauvreté et des inégalités (Jenson 2002, 309; Noël 2012, 274). Il est désormais temps d'ajouter le gain de qualité de vie des citoyens à la liste des réussites du modèle social québécois.

Limites et questions en suspens

L'étude du bonheur est confrontée à certaines limites. Un concept aussi multidimensionnel ne peut pas être complètement simplifié sous la forme quantitative (Blanchflower et Oswald 2004, 1360). La causalité inverse est le problème le plus récurrent dans l'étude de la satisfaction face à la vie. Elle a été évoquée lors de la revue de la littérature, mais est discutée plus en détail ici en reprenant la conclusion centrale de la recherche : la gauche politique a des effets positifs sur la qualité de vie des citoyens. Et si les individus heureux étaient simplement plus disposés à appuyer les politiques progressistes (Radcliff 2013, 136) ? Le bonheur n'est peut-être pas une conséquence de l'appui à l'égalité et à l'intervention étatique, il en est peut-être la cause. Dans un autre ordre d'idées, la détermination d'un lien de cause à effet

⁴⁴ Le gouvernement conservateur de Stephen Harper fait adopter, en 2006, une motion reconnaissant la nation québécoise au sein d'un Canada uni (Pelletier 2009, 74).

doit être faite avec prudence. Une association récurrente entre variables ne témoigne pas forcément d'une relation causale. À titre d'exemple, l'analyse semble démontrer les conséquences positives d'un lourd fardeau fiscal sur le bien-être. Or, la relation de cause à effet n'est pas aussi directe ; l'obligation fiscale des contribuables n'a pas de conséquences positives en soi sur leur bonheur. L'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité, rendu possible grâce à la perception de taxes et d'impôts, produit un effet positif sur le niveau de satisfaction face à la vie. La corrélation établit une relation entre l'activité de taxation et le bonheur, mais les vraies causes sont sous-adjacentes. Ensuite, les résultats de l'analyse dévoilent plusieurs faits contradictoires. Cette difficulté fait ressortir des réserves quant à l'usage des indicateurs de bien-être dans la conduite des politiques publiques. À cet effet, nos résultats témoignent d'une relation positive du chômage et de la pauvreté sur le bonheur au Canada, alors que le coefficient de Gini indique un effet négatif des inégalités sur le bien-être. Sans témoigner de la même réalité, ces variables sont tout de même étroitement liées les unes aux autres. Ces résultats laissent entrevoir la possibilité qu'une ou plusieurs variables non observées dans l'analyse interfèrent dans l'équation. Finalement, le manque de données ralentit le développement du champ de recherche (Barrington-Leigh 2013, 212). La comparaison des résultats et les extrapolations qui s'ensuivent sont difficiles en raison du manque de régularité dans la conduite des enquêtes statistiques. Un effort plus soutenu de Statistique Canada contribuerait à mieux saisir les déterminants du bien-être collectif (Layard 2010, 535; Dolan et al. 2011, 13).

Néanmoins, ces limites ne doivent pas freiner le développement des recherches sur la qualité de vie. Celles-ci permettent une remise en question de vieux axiomes et l'utilisation quasi exclusive d'estimateurs économiques comme indications du progrès social ; l'étude de la satisfaction face à la vie met à l'avant-plan un objectif qui va de soi (Oswald 1997, 1815 ; Layard 2012, 125 ; Helliwell et al. 2015, 17). Depuis un certain temps, la démocratie canadienne semble

affectée par le discours de l'élite et de la raison économique ; la participation électorale est en constant déclin partout au Canada (Elections Canada 2014; Rothstein 2010, 2). La réforme électorale s'avère être à peu près la seule réponse du gouvernement pour combattre ce fléau. Pourtant, une réorientation du débat politique, autour d'un argumentaire non réservé à l'élite, pourrait être suivie de conséquences positives sur la participation politique des Canadiens. L'électorat serait en mesure de mieux évaluer l'effet des politiques publiques ; le bonheur représente un bon indice synthétique sur lequel le citoyen peut s'appuyer (Dolan et al. 2011, 1; Radcliff 2013, 179). Par contre, la prise en compte des indices de bonheur compliquera le travail des décideurs politiques : ils devront davantage tenir compte des multiples préférences des électeurs. L'utilisation des mesures subjectives pour la conduite des politiques publiques ne fait pas consensus auprès des chercheurs. Certains avancent que les individus seraient plutôt mauvais juges : ils distingueraient mal ce qu'ils désirent de ce dont ils ont besoin (Bok 2010, 30). Toutefois, l'importante question n'est pas de savoir si les mesures sont parfaites, mais si elles ont une pertinence ; l'étude des politiques comparées gagne à utiliser les indices de qualité de vie (Helliwell et Huang 2008, 595; Bok 2000, 39).

Ce mémoire laisse plusieurs questions en suspens et beaucoup de place à de futures recherches. Du nombre se trouve la question du bonheur emprunté. Est-ce que certains gouvernements hypothèquent le bonheur de demain au profit de celui d'aujourd'hui ? En 2010, les provinces canadiennes les plus heureuses, Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, sont à la fois les provinces les plus endettées (Institut de la Statistique du Québec 2015). Ironie du sort, la seule province qui affiche des surplus budgétaires, l'Alberta, affiche le plus bas niveau de satisfaction face à la vie au Canada. Le rôle des contraintes budgétaires dans la promotion de la satisfaction face à la vie à court, moyen et long terme doit être scruté plus en détail. Par la suite, les chercheurs doivent s'interroger sur le degré d'intervention optimal de l'État dans le marché. Quel

niveau d'intervention de l'État maximise le bien-être collectif ? Certes, le marché remplit grand nombre de ses objectifs, mais ce dernier nécessite tout de même un encadrement (Radcliff 2013, 182). Il serait donc intéressant d'évaluer, en considérant la rareté des ressources, le degré d'ingérence idéal de l'État. La relation n'est peut-être pas linéaire et pourrait prendre la forme d'une courbe convexe. Finalement, l'étude des provinces canadiennes laisse ressortir une tendance régionale. Une part des écarts pourrait s'expliquer par la culture régionale. Une analyse qui regroupe les provinces sous forme de région alimenterait les recherches dans divers champs des sciences sociales.

Conclusion

Malgré un intérêt marqué pour la question du bonheur, le contexte canadien reste sous-documenté. Peu de chercheurs ont jusqu'à maintenant exploré cette question au Canada ; les conclusions jusqu'ici formulées sont pour la plupart hypothétiques. Ce mémoire veut contribuer à combler ce vide et aborde la satisfaction face à la vie sous un autre angle. Il emprunte une approche héritée de la science politique.

Contributions

Ce mémoire apporte une contribution à l'étude du bonheur et aux recherches en politique canadienne, en répondant aux deux objectifs initialement fixés. Premièrement, il explore différents facteurs susceptibles d'influencer le niveau de bien-être subjectif des Canadiens. En comparant les dix provinces, plusieurs dissemblances politiques apparaissent flagrantes, notamment dans la sphère sociale. Le système fédéral canadien octroie assez d'autonomie aux gouvernements locaux pour que des disparités notables soient perceptibles. Deuxièmement, la recherche apporte un élément de réponse aux écarts de satisfaction face à la vie au Canada. Elle offre une interprétation à la hausse soutenue et constante du bien-être des Québécois. Les hypothèses énoncées sont, dans la plupart des cas, confirmées par les résultats. En effet, la portée de l'État-providence, la sévérité de la réglementation économique et la présence syndicale sont directement associées au bien-être exprimé des Canadiens. Seule l'hypothèse voulant un effet positif des partis progressifs est infirmée. Par ailleurs, les résultats semblent démontrer un effet négatif des inégalités de revenu et de la croissance économique sur le bonheur, mais sont moins concluants en ce qui a trait aux relations avec la pauvreté et le taux de chômage. Ainsi, la gauche politique semble à même d'expliquer une part des écarts de satisfaction face à la vie entre les

provinces canadiennes. Le gain de qualité de vie au Québec paraît être une conséquence du succès de son modèle social.

Perspectives futures

Cette étude remet la pertinence du débat politique entre la gauche et la droite à l'avant-scène. Au Québec comme partout ailleurs, les dernières années ont donné place à plusieurs épisodes conflictuels entre la gauche et la droite. L'ordre établi est contesté ; une plus grande justice sociale est réclamée. Dès 2011, les indignés du mouvement *Occupy*, se revendiquant du 99%, manifestent planétairement. Toronto, Vancouver et Montréal, par exemple, comptent parmi les lieux occupés par les contestataires. Au printemps 2012, des manifestations éclatent aux quatre coins du Québec sur le thème de la hausse des frais de scolarité. Le conflit polarise la société québécoise et contribue à la défaite électorale du Parti libéral du Québec quelques mois plus tard. Le PLQ revient rapidement au pouvoir, dès le printemps 2014, et impose un lot de mesures austères qui ouvrent la porte à d'autres moments de contestation populaire.

Comme il a été précédemment mentionné, l'État s'est substitué à l'Église au cours des dernières décennies. Il a su prendre et assumer les charges traditionnellement réservées au clergé. Maintenant qu'on tente de le déresponsabiliser, qui remplacera l'État-assureur ? Comment ces changements affecteront-ils la qualité de vie de la population ? Considérant une tendance à la baisse de la syndicalisation, à la dérèglementation du marché et à l'effacement de l'État-providence, la poursuite du bonheur des Québécois et des Canadiens s'annonce de plus en plus laborieuse. Néanmoins, certains événements témoignent du contraire. Le Nouveau Parti démocratique albertain remporte les élections provinciales de 2015, ce qui met du coup fin à un règne conservateur long d'une quarantaine d'années. Signe d'un mécontentement généralisé, la province conservatrice bascule sous l'enseigne sociale-démocrate. À l'automne de la même

année, les conservateurs fédéraux sont à leur tour chassé du pouvoir au profit d'un gouvernement libéral progressiste. Quoi qu'il en soit, la joute politique est plus que jamais liée au bien-être de l'électorat. Force est de constater que la question du bonheur au Canada est toujours ouverte à la discussion.

Bibliographie

- Akay, Alpaslan, Olivier Bargain, Mathias Dolls, Dirk Neumann, Andreas Peichl et Sebastian Siegloch. 2012. « Income, Taxes and Happiness » *Income Taxation and Well-Being* ». *IZA Discussion Paper* (no. 6999) : 1-31.
- Banting, Keith et John Myles. 2012. « Introduction: Inequality and the Fading of Redistributive Politics ». Dans Keith Banting et John Myles, dir., *Inequality and the Fading of Redistributive Politics*. University of British Columbia Press, 1-42.
- Barrington-Leigh, Christopher P. 2013. « The Quebec Convergence and Canadian Life Satisfaction, 1985-2008 ». *Canadian Public Policy* 39 (no 2) : 193-219.
- Barrington-Leigh, Christopher P. 2014. « Comprendre l'égalité par le bien-être : le cas du Québec ». Dans Miriam Fahmy et Alain Noël, dir., *Miser sur l'égalité*. Éditions Fides, 151-177.
- Bartels, Brandon L. 2008. « Beyond "Fixed versus Random Effects" : A Framework for Improving Substantive and Statistical Analysis of Panel, Time-Series Cross-Sectional, and Multilevel Data ». Papier présenté à la Political Methodology Conference.
- Becchetti, Leonardo, Luigino Bruni et Stefano Zamagni. 2015. « Human Values, Civil Economy, and Subjective Well-being ». Dans John F. Helliwell, Richard Layard et Jeffrey Sachs, dir., *World Happiness Report 2015*. New York : Sustainable Development Solutions Network, 132-151.
- Beck, Nathaniel and Jonathan Katz. 1995. « What To Do (And Not To Do) with Time-Series Cross-Section Data ». *American Political Science Review* 42 (no 4): 634-47.
- Beck, Nathaniel. 2008. « Time-Series Cross-Section Methods » Dans Janet M. Box-Steffensmeier, Henry E. Brady et David Collier *The Oxford Handbook of Political Methodology*, Oxford University Press, 475-493.
- Béland, André et Daniel Lecours. *Nationalisme et protection sociale*. Presses de l'Université d'Ottawa, 2012.
- Bell, Andrew et Kelvyn Jones. 2015. « Explaining Fixed Effects: Random Effects Modeling of Time-Series Cross-Sectional and Panel Data ». *Political Science Research and Methods* 3 (no 1) : 133-153.
- Berry, William D., Evan J. Ringquist, Richard C. Fording et Russell L. Hanson. 1998. « Measuring Citizen and Government Ideology in the American States, 1960-93 ». *American Journal of Political Science* 42 : 327-348.
- Bjørnskov, Christian, Axel Dreher et Justina A. V. Fischer. 2007. « The Bigger the Better ? Evidence of the Effect of Government Size on Life Satisfaction Around the World ». *Public Choice* 130 (2007) : 267-292.
- Blanchflower, David G. et Andrew J. Oswald. 2004. « Well-being Over Time in Britain and the USA ». *Journal of Public Economics* 88 (2004) : 1359-1386.
- Bueno, Avilia, Nathan J. Ashby et Fred McMahon. 2012. « Economic Freedom of North America 2012 ». *Fraser Institute*.

- Bok, Derek. *The Politics of Happiness : What Government Can Learn From the New Research on Well-Being*. Princeton, Princeton University Press, 2010.
- Brady, David. *Rich Democracies, Poor People: How Politics Explain Poverty*. New York, Oxford University Press, 2009.
- Deault-Picard, David. 2015. « Les politiques de revenu minimum dans les provinces canadiennes : une étude comparée de l'aide sociale au Canada ». Mémoire de maîtrise. Département de Science Politique, Université de Montréal.
- Di Tella, Rafael, Robert J. MacCulloch et Andrew J. Oswald. 2001. « Preferences Over Inflation and Unemployment : Evidence from Surveys of Happiness ». *The American Economic Review* 91 (no. 1) : 335-341.
- Di Tella, Rafael, Robert J. MacCulloch et Andrew J. Oswald. 2003. « The Macroeconomics of Happiness ». *The Review of Economics and Statistics* 85 (no. 4) : 809-827.
- Dixon, Huw D. 1997. «Controversy : economics and happiness ». *The Economic Journal* 107 : 812-814.
- Dolan, Paul, Tessa Peasgood et Mathew White. 2007. « Do we Really Know What Makes us Happy ? A review of the economic literature on the factors associated with subjective well-being ». *Journal of Economic Psychology* 29 (2008) : 94-122.
- Easterlin, Richard A. 1974. « Does Economic Growth Improve the Human Lot ? Some Empirical Evidence ». Dans Paul A. David et Melvin W. Reder, dir., *Nations and Households in Economic Growth*, New York, Academic Press, 89-125.
- Easterlin, Richard A. 1994. « Will Raising the Incomes of All Increase the Happiness of All ? ». *Journal of Economic Behavior & Organization* 27 (1995) : 35-47.
- Easterlin, Richard A. 2013. « Explaining Happiness ». *National Academy of Sciences* 100 (no 19) : 11176-11183.
- Election Almanac. 2016. « Elections ». En ligne. <http://www.electionalmanac.com/ea/> (page consultée le 13 janvier 2017).
- Elections Canada. 2014. « Pourquoi la Participation Décline aux Élections Fédérales Canadiennes : un nouveau sondage des non-votants ». En ligne. <http://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/part/tud&document=trends&lang=f> (page consultée le 13 janvier 2017).
- Esping-Andersen, Gøsta. *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- Esping-Andersen, Gøsta. *Social Foundations of Postindustrial Economies*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- Ferris, Abbott L. 2002. « Religion and the Quality of Life ». *Journal of Happiness Studies* 3 : 199-215.
- Flavin, Patrick, Alexander C. Pacek et Benjamin Radcliff. 2011. « State Intervention and Subjective Well-Being in Advanced Industrial Democracies ». *Politics & Policy* 39 (no 2) : 251-269.
- Flavin, Patrick et Gregory Shufeldt. 2016. « Labor Union Membership and Life Satisfaction in the United States ». *Labor Studies Journal* : 1-14.

- Frank, Robert H. 1997. « The Frame of Reference as a Public Good ». *The Economic Journal* 107 (no 445) : 1832-1847.
- Frey, Bruno S. et Alois Stutzer. 2000. « Happiness, Economy and Institutions ». *The Economic Journal* 110 (no 466) : 918-938.
- Frey, Bruno S. et Alois Stutzer. 2002. « What Can Economists Learn from Happiness Research ? ». *Journal of Economic Literature* 40 (no. 2) : 402-435.
- Haddow, Rodney. 2014. « Power Resources and the Canadian Welfare State: Unions, Partisanship and Interprovincial Differences in Inequality and Poverty Reduction ». *Canadian Journal of Political Science* 47 (no. 4): 717-739.
- Haddow, Rodney. *Comparing Quebec and Ontario: Political Economy and Public Policy at the Turn of the Millennium*. University of Toronto Press, 2015.
- Halperin, Sandra et Oliver Heath. *Political Research: Methods and Practical Skills*. Oxford, Oxford University Press, 2012.
- Heintzman, Ralph. 1983. « The Political Culture of Quebec 1840–1960 ». *Canadian Journal of Political Science* 16(1): 3–59.
- Helliwell, John F. et Christopher P. Barrington-Leigh. 2010. « Measuring and Understanding Subjective Well-Being ». *The Canadian Journal of Economics* 43 (no 3) : 729-753.
- Helliwell, John F. et Haifang Huang. 2008. « How's Your Government ? International Evidence Linking Good Government and Well-Being ». *British Journal of Political Science* 38 (no 4) : 595-619.
- Helliwell, John F., Haifang Huang et Shun Wang. 2015. «How Does Subjective Well-being Vary Around the 42 World by Gender and Age? » Dans John F. Helliwell, Richard Layard et Jeffrey Sachs, dir., *World Happiness Report 2015*. New York : Sustainable Development Solutions Network, 42-75.
- Helliwell, John F. et Robert D. Putnam. 2004. « The Social Context of Well-Being ». *Biological Sciences* 359 (no. 1449) : 1435-1446.
- Institut de la Statistique du Québec. 2015. « Comparaisons Interprovinciales ». En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comparaisons-economiques/interprovinciales/> (page consultée le 13 janvier 2017).
- Jenson, Jane. 2002. « Against the Current: Child Care and Family Policy in Quebec ». Dans Sonya Michel et Rianne Mahon, dir., *Child Care Policy at the Crossroads*, New York, Routledge, 309-332.
- Keane, Laurent, Alexander Pacek et Benjamin Radcliff. 2012. « Organized Labor, Democracy. And Life Satisfaction : A Cross-National Analysis ». *Labor Studies Journal* 37 (no 3) : 253-270.
- Kenworthy, Lane. *Progress for the Poor*. New York, Oxford University Press, 2011.
- Kneebone, Ronald et Margarita Wilkins. 2016. « Canadian Provincial Government Budget, 1980/81 to 2013/14 ». *Canadian Public Policy* 42 (no. 1) : 1-19
- Labrosse, Alexis. 2016. « La Présence Syndicale au Québec en 2015 ». *Travail, Emploi et Solidarité sociale*, 1-27.

- Lapinski, John S., Charles R. Riemann, Robert Y. Shapiro, Matthew F. Stevens et Lawrence R. Jacobs. 1998. « Welfare State Regimes And Subjective Well-Being : A Cross-National Study ». *International Journal of Public Opinion Research* 10 (no 1) : 2-24.
- Layard, Richard. 2010. « Measuring Subjective Well-Being ». *Science* 327 (2010) : 534-535
- Layard, Richard. *Le Prix du Bonheur*. Paris, Armand Colin, 2010.
- Layard, Richard et O'Donnell. 2015. « How to Make Policy When Happiness is the Goal ». Dans John F. Helliwell, Richard Layard et Jeffrey Sachs, dir., *World Happiness Report 2015*. New York : Sustainable Development Solutions Network, 76-97.
- Levi, Margaret. 2003. « Organizing Power : The Prospects for an American Labor Movement ». *Organizing Power* 1 (no. 1) : 45-68.
- Lindert, Peter H. *Growing Public: Social Spending and Economic Growth Since the Eighteenth Century*. New York, Cambridge University Press, 2004.
- Louis, Vincent V. et Shanyang Zhao. 2002. « Effects of Family Structure, Family SES, and Adulthood Experiences on Life Satisfaction ». *Journal of Family Issues* 23 : 986-1005.
- Marklund, Carl. 2013. « The Return of Happiness – The End of Utopia ? : Rankings of Subjective Well-being and the Politics of Happiness ». Dans Carl Marklund, dir., *All Well in the Welfare State ? : Welfare, Well-being and the Politics of Happiness*. Helsinki : 206-231.
- McRoberts, Kenneth. *Misconceiving Canada: The Struggle for National Unity*. Toronto: Oxford University Press, 1997.
- Myers, David G. et Ed Diener. 1995. « Who is Happy ? ». *Psychological Science* 6 (no. 1) : 10-17.
- Myers, David G. et Ed Diener. 1997. « La Poursuite Scientifique du Bonheur ». *Revue québécoise de psychologie* 18 (no. 2) : 13-28.
- Ng, Yew-Kwang. 1997. « A Case for Happiness, Cardinalism, and Interpersonal Comparability ». *The Economic Journal* 107 : 1848-1858.
- Noël, Alain. 2010. « Quebec ». Dans John C. Courtney and David E. Smith, dir., *The Oxford Handbook of Canadian Politics*. Oxford University Press, 92-106.
- Noël, Alain. 2012. « Quebec's New Politics of Redistribution ». Dans Keith Banting et John Myles, dir., *Inequality and the Fading of Redistributive Politics*. University of British Columbia Press, 256-284.
- Noël, Alain. 2016a. « Social Investment in a Federal Welfare State : The Quebec Experience ». Dans Anton Hemerjick, dir., *The Use of Social Investment*, Oxford, Oxford University Press, à paraître.
- Noël, Alain. 2016b. « The Politics of Minimum Income Protection in OECD Countries ». *Papier présenté à la Conférence annuelle de l'Association canadienne de science politique*, Calgary, juin 2016.
- Oishi, Shigehiro, Ulrich Schimmack et Ed Diener. 2012. « Progressive Taxation and the Subjective Well-Being of Nations ». *Psychological Science* 23 (no. 1) : 86-92.
- Ono, Hiroshi et Kristen Schultz Lee. 2013. « Welfare States and the Redistribution of Happiness ». *Social Forces* 92 (no. 2) : 789-814.

- Oswald, Andrew J. 1997. « Happiness and Economic Performance ». *The Economic Journal* 107 (no. 445) : 1815-1831.
- Pelletier, Réjean. 2009. « Constitution et Fédéralisme ». Dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay, dir., *Le Parlementarisme Canadien*, Les Presses de l'université Laval, 41-87.
- Pfeffer, Jeffrey et Alison Davis-Blake. 1990. « Unions and Job Satisfaction ». *Work and Occupations* 17 (no. 3) : 259-283.
- Plagnol, Anke C. et Richard A. Easterlin. 2008. « Aspirations, Attainments, and Satisfaction : Life Cycle Differences Between American Women and Men ». *Journal of Happiness Studies* 9 (2008) : 601-619.
- Pomés Jiménez, Maria P. 2011. *What Makes a Country of Shiny Happy People ? On the Size of Government and Governance in Europe*. Mémoire de maîtrise. Département de Politiques Publiques, Georgetown University.
- Putnam, Robert D. 1995. « Bowling Alone : America's Declining Social Capital ». *Journal of Democracy* Janvier 1995: 65-78.
- Putnam, Robert D. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York, Simon and Schuster. 2000.
- Radcliff, Benjamin. 2001. « Politics, Markets, and Life Satisfaction : The Political Economy of Human Happiness ». *The American Political Science Review* 95 (no 4) : 939-952.
- Radcliff, Benjamin. *The Political Economy of Human Happiness: How Voters's Choices Determine the Quality of Life*, New York, Cambridge University Press, 2013.
- Ram, Rati. 2009. « Government Spending and Happiness of the Population : Additional Evidence from Large Cross-Country Samples ». *Public Choice* 138 (no ¾) : 483-490.
- Rothstein, Bo. 2010. « Happiness and the Welfare State ». *Social Research* 77 (no 2) : 1-28.
- Sequeira, Tiago, Tiago Minas et Alexandra Ferreira-Lopes. 2014. « Do Large Governments Decrease Happiness ? ». *MPRA* papier no. 54418.
- Sousa-Poza, Alfonso et Andrés A. Sousa-Poza. 2000. « Well-Being at Work : a Cross-National Analysis of the Levels and Determinants of Job Satisfaction ». *The Journal of Socio-Economics* 29 (2000) : 517-538.
- Sousa-Poza, Alfonso, Beatriz Fabiola López Ulloa et Valerie Møller. 2013. « How Does Subjective Well-Being Evolve with Age ? A Literature Review ». *IZA Discussion Paper* (no. 7328) : 1-33.
- Statistique Canada. 2000. *Number of Unionized Workers, Employees and Union Density, by Sex and Province*. En ligne. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=eng&retrLang=eng&id=2790025&tabMode=ataTable&srchLan=-1&p1=-1&p2=-1> (page consulté le 21 janvier 2017).
- Statistique Canada. 2013. *Personnes dans des Familles à Faible Revenu*. En ligne. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?lang=fra&searchTypeByValue=1&id=2020802> (page consultée le 13 janvier 2017).
- Statistique Canada. 2015. *Enquête Sociale Générale : l'Aperçu*. En ligne. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89f0115x/89f0115x2013001-fra.htm> (page consultée le 13 janvier 2017).

- Statistique Canada. 2016a. *Produit Intérieur Brut, en Termes de Dépenses, Provinciaux et Territoriaux*. En ligne. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?lang=fra&p2=33&id=3840038> (page consultée le 13 janvier 2017).
- Statistique Canada. 2016b. *Coefficient de Gini du Revenu Ajusté du Marché, Total et Après Impôt, Canada et Provinces*. En ligne. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=2060033> (page consultée le 13 janvier 2017).
- Statistique Canada. 2017a. *Enquête sur la Population Active, Estimations Selon le Sexe et le Groupe d'Âge, Désaisonnalisées et Non Désaisonnalisées*. En ligne. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=2820087> (page consultée le 13 janvier 2017).
- Statistique Canada. 2017b. *Enquête sur la Population Active (EPA), Estimations du Nombre d'Employés selon la Couverture Syndicale, le Système de classification des Industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le Sexe et le Groupe d'Âge*. En ligne. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=2820078&searchTypeByValue=1&pattern=2820078&p2=35&retrLang=fra&lang=fra> (page consultée le 21 janvier 2017).
- Stevenson, Betsey et Justin Wolfers. 2009. « The Paradox of Declining Female Happiness ». *National Bureau of Economic Research Working Paper 14969* : 1-29.
- Stiglitz, Joseph E., Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi. *Rapport de la Commission sur la Mesure des Performances Économiques et du Progrès Social*. La Documentation française, Paris, 2009.
- Stutzer, Alois. 2004. « The Role of Income Aspiration in Individual Happiness ». *Journal of Economic Behavior & Organization* 54 : 89-109.
- Stutzer, Alois et Bruno S. Frey. 2012. « Recent Developments in the Economics of Happiness : A Selective Overview ». *IZA DP No. 7078* : 1-17.
- Vallée-Dubois, Florence. 2016. « About Time: Life-cycle and Cohort Effects on Support for Quebec Sovereignty ». Mémoire de maîtrise. Département de Science Politique, Université de Montréal.
- Van Kersbergen, Kees et Barbara Vis. *Comparative Welfare State Politics: Development, Opportunities and Reform*. New York, Cambridge University Press, 2014.
- Veenhoven, Ruut. 1996. « Developments in Satisfaction Research ». *Social Indicators Research* 37 (1996) : 1-46.
- Veenhoven, Ruut. 1997. « Progrès dans la Compréhension du Bonheur ». *Revue Québécoise de Psychologie* 18 (1997) : 29-74.
- Veenhoven, Ruut. 2000. « Well-Being in the Welfare State : Level not Higher, Distribution Not More Equitable ». *Journal of Comparative Policy Analysis : Research and Practice* 2 (no 1) : 91-125.
- Wilson, Warner. 1967. « Correlates of Avowed Happiness ». *Psychological Bulletin* 67 (no. 4) : 294-306.
- Wiseman, Nelson. *In Search of Canadian Political Culture*. University of British Columbia Press, 2007.